

77^e ANNÉE

Loire **l'essor** Affiches

N° 4009

Vendredi 13 octobre 2023

lessor42.fr



1,50 €



Murielle Fabre, AMF

***"Traiter la raréfaction
des recettes communales"***

© ALBAN HETTI

+10 PAGES SPÉCIALES ÉCONOMIE VERTE



UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

50 %

des besoins du territoire
couverts par des
énergies renouvelables
locales d'ici 2050



AGGLOMÉRATION
NOVATRICE ET
CRÉATRICE
D'ÉNERGIE

Toute l'info sur
aggloroanne.fr

S'ENGAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

2021

1 CENTRALE

PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

> 16 500 panneaux > 6 GWh/an d'électricité
(consommation de 2 700 habitants)

2023

1 MÉTHANISEUR

> 2 M m³/an de biogaz
(consommation de 4 500 habitants)

6 ÉOLIENNES

> 42 GWh/an d'électricité
(consommation de 19 100 habitants)

2026

51 SITES ÉQUIPÉS DE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

> 8 GWh/an d'électricité
(consommation de 3 600 habitants)

2030

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
ET DE CHALEUR PAR
GÉOTHERMIE PROFONDE



UNE

Murielle Fabre, AMF : "Améliorer les conditions d'exercice de nos mandats est essentiel" p.6 à 9



ACTUALITÉS

Les Socio Verts entraînent dans leur sillage tous les Socio de France p.13



CAHIER SPÉCIAL

Économie verte

p.20 à 34

VIE JURIDIQUE

La Faculté de droit de Saint-Étienne célèbre ses 118 diplômés

p.44

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

p.54 à 66

OPÉRATION CARRELAGE
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2023



SEPIK
20x120
Grès cérame rectifié.
Effet bois rustique.
6 coloris.

48€85 le m²
27€90 le m²
Donc 0,02€ d'Eco-contribution

BigMat
SAGRA

RENDEZ-VOUS DANS NOS AGENCES OU SUR WWW.BIGMATSAGRA.FR
FIRMINY | SAVIGNEUX | FEURS | ST ÉTIENNE | ST SYMPHORIEN/C



Fédérateur

A quelques jours du congrès de l'Association des maires de la Loire, dont on attend la désignation du nouveau président suite à l'élection d'Hervé Reynaud aux sénatoriales, les maires peuvent se réjouir. Le Sénat a adopté mardi 10 octobre une proposition de loi visant à renforcer la sécurité des élus locaux et la protection des maires. Lesquels en première ligne, sont de plus en plus pris à parti, victimes d'agressions comme en février dernier Julien Luya à Firminy. Mais ce dernier est loin d'être un cas isolé. La loi adoptée en première lecture renforce désormais les sanctions à l'encontre des auteurs de violences et améliore la prise en charge des victimes. Même si, trop souvent encore, les plaintes sont classées sans suite.

Ce grand raout, 25^e congrès dans le département pouvant s'assimiler à une grande opération de team building pour renforcer les liens - et disons-le, peut-être se donner du courage - devrait concentrer au Scarabée de Riorges une bonne partie des forces vives du département. Il y sera sûrement question des conditions d'exercice du mandat, de plus en plus difficiles. D'ailleurs, notre grand témoin de la semaine, Murielle Fabre, secrétaire nationale de l'AMF et invitée du congrès ligérien incitera certainement les élus locaux à répondre au grand questionnaire voulu par l'association nationale pour appréhender les difficultés auxquelles se frottent les élus, en vue d'élaborer des propositions. C'est ainsi que dans une démarche similaire, le besoin de revaloriser le métier de secrétaire de mairie porté par l'association a été enfin entendu par les parlementaires. Et ça tombe bien, il sera le sujet d'un des trois ateliers du congrès, ce mercredi 18 octobre.

Hebdomadaire habilité à recevoir les annonces légales sur les départements de la Loire et de l'Isère.

Siège social : 18 rue Childebert - BP 2613 -
69218 Lyon cedex 02 - Tél. : 04 78 28 68 18
www.lessor.fr

Directeur de la publication : Eric BERTHOD

Société éditrice : Tout Lyon

Président et directeur de la rédaction :
Laurent ODOUARD

RÉDACTION :

Pour joindre votre correspondant :
initiale du prénom+nom@lessor.fr

Rédactrice en chef : Stéphanie BORG

Cheffe d'édition : Stéphanie VÉRON

Journalistes : Noémie COQUET, Laurie JOANOU

ANNONCES LÉGALES :

Directrice commerciale annonces légales et publicité :
Messa GALLET - mgallet@lessor.fr

Appels d'offres et avis administratifs :
Fabien CHARVET - 06 14 39 03 76

annonces@le-tout-lyon.fr - www.expertlegales.fr

PUBLICITÉ COMMERCIALE

ET PETITES ANNONCES :

Carole DUROZAT - Tél. 06 44 23 09 76

ABONNEMENTS : Chrystèle LIOCHON

Tél. : 04 72 07 36 12 - abonnement@le-tout-lyon.fr

Impression : Rotimpres
Pla de l'Estany 17181 Aiguaviva

Commission Paritaire :
n° 0325C88269

ISSN 2266-2839 (imprimé)

ISSN 2276-2167 (en ligne)



PR

ACPM



L'actu de l'Essor Loire
c'est aussi lessor42.fr et
les réseaux sociaux :



@lessor42.fr



@lessor42



L'Essor Affiches Loire



La Foire économique de Saint-Etienne a séduit 67 000 visiteurs

La Foire économique de Saint-Etienne a refermé ses portes le 2 octobre. Sur toute la durée de l'événement, 67 000 visiteurs ont été séduits par les animations en résonance avec la Coupe du monde de Rugby. Plus de 800 dirigeants et décideurs ont été accueillis lors des réunions et cocktails dédiés, et 1 200 élèves ont pu profiter de l'exposition consacrée aux îles du Pacifique. L'édition 2024 se déroulera du 20 au 30 septembre.



Le conseiller municipal stéphanois Jacques Guarinos démissionne

Élu depuis 2020 au côté de Gaël Perdriau, Jacques Guarinos, 61 ans, est le premier membre du groupe de la majorité de la municipalité de Saint-Etienne à renoncer à son mandat à la suite de l'affaire de chantage à la vidéo intime. Le conseiller municipal, délégué à l'évaluation des politiques publiques et à la qualité de la commande publique, ainsi que délégué à la démocratie locale et aux associations, a présenté sa démission le 10 octobre.

REGARDS SUR L'ACTU



Les Macarons Franck Deville s'exposent à Londres

A l'occasion des 20 ans de l'usine de construction Rolls-Royce, les dirigeants de l'entreprise Les Macarons français Franck Deville, basée à Roche-la-Molière, ont été invités par la marque anglaise d'automobiles de luxe dans un hôtel du centre de Londres le 6 octobre dernier. Une page est dédiée à l'artisan macaronier dans l'ouvrage *Viser la perfection*, édité à l'occasion de cette date anniversaire.



Les candidatures pour intégrer l'incubateur de l'économie sociale et solidaire Ronalpia sont ouvertes jusqu'au 10 décembre dans les départements de la Loire, du Rhône, de l'Isère et de la Drôme.

Grand témoin

Murielle Fabre, secrétaire générale de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

"Améliorer les conditions d'exercice de nos mandats est essentiel"



© ARNAUD FÉVRIER POUR L'AMF

2021

Nommée secrétaire générale de l'AMF

2020

Élue maire de Lampertheim

2008

Intègre les collectivités (DGS)

2001

Entrée au ministère de la Défense / services déconcentrés

ses dates clés

La secrétaire générale de l'AMF désignée en décembre 2021, également maire de Lampertheim dans le Bas-Rhin, a la particularité d'avoir travaillé longtemps dans la fonction publique, en appui des élus dans le cadre de ses missions de directrice générale des services. Un parcours dédié au service de l'intérêt général avec une solide connaissance des rouages des collectivités. Rencontre.

■ Propos recueillis par Stéphanie Véron

Vous êtes la première femme nommée secrétaire générale de l'AMF, apprécie-t-on doublement une telle nomination ?

Je ressens une extrême fierté d'avoir été nommée secrétaire générale par le président David Lisnard. D'une part, parce que c'était montrer que la représentativité qui avait été souhaitée dans nos instances était aussi à la tête de l'Association des maires de France. Il était important aussi que la place des femmes au sein de la vie politique en tant qu'élue locale soit montrée fortement et fermement à l'AMF. Être la première, rajoute à cet honneur.

La représentation des femmes dans les appareils politiques, instances représentatives et organisations est-elle suffisante, comment l'améliorer ?

La mise en place de listes paritaires lors des élections a renforcé la place des femmes au sein des exécutifs, c'est plutôt une bonne chose.

Force est de constater que ce n'est pas toujours suffisant. C'est toujours difficile et délicat de se dire qu'il faut une obligation pour ce faire, mais on constate que par l'application de binômes dans les conseils départementaux, la représentativité des femmes a été largement obtenue. Il y a aussi un plafond de verre intellectuel que les femmes doivent percer. Arriver à concilier vie professionnelle et vie d'élu est un sujet important quand on est élu local. Je pense que la femme se pose davantage de questions dans ce cadre que l'homme, alors que l'on a les mêmes compétences bien évidemment.

Vous avez une longue carrière dans la fonction publique, comment passe-t-on de l'autre côté de la barrière ? Du service aux élus à élu ?

C'est un cheminement qui s'est fait naturellement mais sans avoir en ligne de mire le fait de vouloir être maire. J'ai toujours eu à cœur d'être

au service de l'intérêt général, au service des gens. De l'Etat quand j'ai commencé ma carrière au ministère de la Défense, puis des collectivités. A un moment donné, l'engagement s'élargi et par le biais de circonstances, on se dit que l'on peut être aux manettes et prendre les responsabilités pour l'avenir de sa commune. Je pense qu'il n'y a pas d'engagement plus noble car on est en proximité, dans la vie des gens au quotidien. Me retrouver maire a été un cheminement logique.

Quels premiers enseignements en avez-vous retiré ?

Beaucoup d'humilité. J'avais la chance de connaître l'environnement territorial par mes fonctions précédentes, et le contexte dans lequel j'ai pris mes fonctions de maire était un contexte extrêmement difficile, car on était en pleine crise Covid. Cela m'a permis de prendre plus facilement ma fonction en tant que telle, mais les difficultés auxquelles on fait face et les

"Il devient urgent de traiter la raréfaction de nos recettes"

Grand témoin

"Le besoin de revaloriser le métier de secrétaire de mairie est enfin entendu"



© A. BIANCHI

En coulisses

Murielle Fabre précise que son parcours professionnel, associatif et politique est un ensemble, lié à des choix, des opportunités professionnelles, des réorientations, des souhaits forgés ou formés à un instant donné.

...

responsabilités qui sont les nôtres ne sont pas simples. Il faut aborder sa fonction en étant juste, avec ses convictions, ses valeurs, agir malgré les difficultés, mais il faut rester très humble face à ça.

Face à la complexité de l'exercice du mandat de maire, le statut professionnel peut-il être une solution ?

Je pense que le statut professionnel ne viendrait pas répondre aujourd'hui à cette crise des vocations que l'on peut craindre pour les prochains renouvellements en 2026. Être maire, ce n'est pas un métier, c'est une fonction. On doit bien évidemment avoir des connaissances, des compétences, mais surtout avoir une envie, une

passion pour les politiques publiques, pour leur mise en œuvre et pour les gens afin d'être dans le service à nos populations. Par contre, améliorer les conditions d'exercice de nos mandats me semble essentiel, et il y a beaucoup d'axes d'amélioration. Nous avons envoyé un questionnaire à l'ensemble des maires et des adjoints pour faire un véritable état des lieux qui nous mènerait à des propositions en lien avec leurs attentes. Elles seront proposées lors du prochain congrès national des maires (du 20 au 23 novembre 2023, NDLR).

Vous évoquez davantage de moyens pour agir, lesquels ?

Cela passe déjà et avant tout

par des moyens financiers. La plus grande interrogation de nos collègues élus est de se demander de quelle capacité financière ils disposent pour mettre en place leurs investissements et leurs actions. On a une raréfaction de nos recettes face à une inflation de nos dépenses de fonctionnement qu'il devient urgent de traiter.

Une fonction publique plus attractive

Vous vous êtes emparée de la question des secrétaires de mairie dont le nombre diminue, mettant en péril le fonctionnement de mairies.

Où en est ce dossier ?

A l'association, on s'est saisi dès 2019 de la question des secrétaires de mairie.

On s'est rendu compte à ce moment-là qu'en raison de la moyenne d'âge des secrétaires, on allait se retrouver face à une difficulté de recrutement. C'est un métier qui n'existe que dans les collectivités et qui est indispensable car c'est souvent le seul agent de la commune. En matière de continuité du service public, il est difficile de faire sans. Nous avons émis 26 propositions, certaines d'entre elles vont connaître des traductions législatives. Le besoin de revaloriser ce métier est enfin entendu. Il y aura d'autres ajustements à faire, je pense notamment à l'aspect financier. L'AMF prône la création d'un statut d'emploi spécifique avec la possibilité d'avoir un vrai parcours professionnel et des grilles indiciaires spécifiques.

L'ensemble de la fonction publique territoriale connaît des problèmes de recrutement, est-ce lié aux rémunérations proposées, réputées basses ?

La question de l'attractivité de la fonction publique est multifactorielle. Elle doit s'analyser à l'aune des questions d'attractivité des métiers dans leur ensemble. La fonction publique doit se réinterroger sur ce qui fait sens aujourd'hui de venir travailler dans les collectivités. C'est tout le travail d'une vraie et véritable réforme qui permette à la fois un accès simplifié, plus lisible, un vrai parcours adapté aux générations qui arrivent sur le marché du travail, une recon-

naissance et une valorisation qui passe évidemment par la question de la rémunération. Il ne faut pas oublier que l'on a des concurrences entre collectivités mais aussi entre public et privé. Effectivement, aujourd'hui notre salaire moyen n'est pas le plus haut et nous employons une majorité de catégories C qui ne sont pas les agents qui touchent le plus.

Quel est votre avis sur la polémique liée à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ?

Sur la forme, les employeurs territoriaux ont été un peu surpris, car il y avait eu beaucoup de réunions de travail sur la réforme plus générale de ce que l'on appelle les fonctions publiques plus et cette prime n'était pas au cœur des discussions. Ce qui a été reproché, c'est la temporalité de l'annonce car cela venait *grosso modo* en même temps que l'augmentation du point d'indice, à un moment où les budgets locaux sont déjà votés et où il est nécessaire de faire des réajustements. Les budgets des collectivités doivent être à l'équilibre, on ne fait pas juste un transfert de lignes d'écriture. Tout cela fait que le sujet avait été un peu grinçant mais je sais que bon nombre de collectivités souhaitent la mettre en place et attendent le décret d'application qui n'a pas été validé puisque les organisations syndicales ont boycotté le conseil supérieur.



Murielle Fabre a été élue maire de Lampertheim en 2020.

Entre nous...

Son style de management

Directif certainement. J'aime que les choses avancent et il m'importe d'avoir une stratégie, une vision. Collaboratif aussi pour partager les décisions et informations, et développer les compétences et l'esprit d'équipe

Son rituel du matin

Café, une habitude ancienne et yoga, une routine nécessaire pour dérouler le corps et l'esprit

Un lieu ressourçant

Ma maison

**Ses inspirations
ses qualités humaines**

Simone Veil, sa vie, son parcours,

ECO NOMIE

Ubac a désormais pignon sur rue

Née en 2018, la marque française de sneakers améliore sa visibilité en ouvrant une boutique éphémère à Roanne.



La boutique éphémère de la marque Ubac vient d'ouvrir dans la zone piétonne de Roanne.

Créateur de baskets et vêtements en matières naturelles ou recyclées, Ubac vient d'ouvrir une boutique éphémère au 50, rue Maréchal-Foch à Roanne. Depuis fin septembre et jusqu'à fin février, la marque dispose ainsi d'un lieu physique, à deux pas de ses bureaux, pour faire découvrir au public ses produits éco-responsables, jusque là diffusés par la vente en ligne. Fondée en 2018 par Mathilde Blettery et Simon Nicolas, cette jeune société roannaise s'était fait connaître grâce au lancement d'une paire de baskets en laine recyclée via la plateforme de financement participatif Ulule. Au fil du temps se sont ajoutées, dans la fabrication des chaussures, des matières naturelles et locales telles que le lin, le chanvre, le coton recyclé et la laine française recyclée. Ubac produit également des bonnets et écharpes en laine recyclée dans l'atelier de la Manufacture de tricot Jean Ruiz à Roanne, ainsi que des chaussettes et casquettes. Attachée à la co-création de produits avec ses clients, la marque, qui repose sur une petite équipe de collaborateurs, vit ses valeurs jusqu'au bout en reversant 1 % de son chiffre d'affaires à la Ligue de protection des oiseaux. Fabriqués en France et au Portugal, 100 % des produits sont recyclables.

■ Jean-François Vaizand

PROCHAIN
supplément

le
17-11
2023

PLACEMENT ET PATRIMOINE



Feuilletez l'année 2022



**Réservez votre emplacement
publicitaire**

Carole DUROZAT

☎ 04 77 42 65 87 – 06 44 23 09 76

✉ cdurozat@lessor.fr

SYNOPSIS

Dans ce numéro spécial, vous découvrirez les principaux produits d'épargne sous un angle pratique. Des informations précises et des conseils avisés pour chaque type de produits (livrets, épargne logement, actions, assurance-vie, fonds et Sicav, épargne salariale ou produits plus complexes...), à qu'ils sont destinés, quels sont leurs avantages, quelle est leur fiscalité et comment les acquérir. Avec un focus sur les précautions à prendre avant d'investir et comment se prémunir des arnaques financières.

CMW s'étend dans l'Ondaine et l'Yssingelais



Deux futurs opérateurs de la nouvelle machine à commandes numériques de La Ricamarie acquise par le groupe CMW.

Le groupe industriel CMW basé à Corbas (Rhône), qui a multiplié les acquisitions ces derniers mois, investit dans son atelier de La Ricamarie.

L'industriel CMW a racheté quatre entreprises depuis un an, dont une de l'Ain (Rectification Serthelon) et une du Jura (Engrenage Service). Le groupe de mécanique de 85 salariés, qui avait repris le fabricant stéphanois d'engrenages de grandes dimensions Rémy-Barrère Gears (ex-Rémy-Barrère Massardier) en 2016, avant de rapatrier l'activité à son siège de Corbas (Rhône) deux ans plus tard, a repris deux autres sociétés de la région stéphanoise. L'une d'elle est Engrenage de La Chapelle, une TPE de la Chapelle-d'Aurec (Haute-Loire) de quatre personnes, spécialisée dans la fabrication et le taillage d'engrenages. L'autre est l'Atelier Bertholet-Ribouleau, créée en 1947, qui compte une dizaine de salariés sur la zone d'activité de Caintin, à

La Ricamarie. Spécialisée dans le brochage et le mortaisage de pièces métalliques, notamment le rainurage de clavettes pour l'automobile, le nucléaire, l'armement, les transports, l'industrie navale et le secteur médical, l'entreprise de la vallée de l'Ondaine va s'ouvrir au marché du découpe-fil par électrolyse. Elle vient pour cela d'acquiescer une machine de haute précision à commandes numériques représentant un investissement de près de 150 000 €. "L'équipement sera opérationnel dans les prochains mois, une fois que les salariés auront reçu la formation nécessaire pour pouvoir travailler dessus", indique Arthur Le Goff. Le président du groupe CMW, basé à Corbas, souligne la nécessité d'investir dans l'outil de production afin d'être attractif pour des jeunes qui de surcroît n'ont pas la formation suffisante pour travailler sur des équipements conventionnels, mais aussi pour réduire les besoins de maintenance du parc-machines.

Denis Meynard

L'équipementier Mécacentre en route vers une liquidation

La filiale de l'équipementier automobile allemand ZF, qui compte 180 salariés à Saint-Etienne, s'achemine vers l'arrêt de son activité faute de repreneur.

Les 180 derniers salariés de l'usine stéphanoise de l'équipementier automobile Mécacentre, n'ont plus d'espoir d'un sauvetage de leur entreprise. Teak Capital, un fonds industriel basé à Rio de Janeiro, qui a récemment repris l'entreprise saint-chamonaise Rafer, avait fait une offre de reprise de l'activité avec une cinquantaine de salariés. Mais il l'a ensuite retiré. Le passage de la procédure de redressement judiciaire, ouverte début juillet, à celle de liquidation judiciaire, qui pourrait être prononcée lors du retour de l'entreprise devant le Tribunal de commerce de Saint-Etienne, le 25 octobre, était à l'ordre du jour du Comité social et économique de Mécacentre qui s'est tenu mardi après-midi 10 octobre. Les salariés ont désormais pour objectif

une prime de licenciement supra-légale avec le groupe allemand ZF, co-actionnaire de l'entreprise associé à PWK. Leur demande porte sur un montant de 40 000 € par salariés, plus 2 000 € par année de présence. Elle représente un total de 13,8 M€ que les actionnaires ne sont pas prêts à accorder. Ils proposaient de débloquer 5 M€ lorsque les négociations ont été interrompues. La quasi-totalité des salariés sont en grève et occupent depuis le 3 octobre le vaste site industriel de la zone d'activité de La Chauvetière, à Saint-Etienne, à l'appel de la CGT (majoritaire), suivie par les trois autres syndicats présents dans l'entreprise (CFDT, FO et CFE-CGC). "Afin de tenter de débloquer la situation qui est tendue et de reprendre les négociations avec les actionnaires, l'administrateur judiciaire nous a annoncé ce mardi après-midi qu'il a demandé un rendez-vous au préfet de la Loire", a déclaré Nordine Ait Zouaoua, délégué CGT.

D.M.



Le site en grève et occupé de l'entreprise Mécacentre zone de la Chauvetière à Saint-Etienne.

Les Socios Verts entraînent dans leur sillage tous les Socios de France



Les Socios Verts veulent entrer comme actionnaires minoritaires au capital de l'AS Saint-Etienne.

Les Socios Verts ont impulsé la création d'une structure nationale avec 10 autres associations de socios des clubs de football de Ligue 1 et Ligue 2. Elle sera officialisée les 21 et 22 octobre à Paris en présence de personnalités du monde sportif.

Les Socios Verts, association de supporters de l'AS Saint-Etienne souhaitant plus de transparence pour le club stéphanois de football, a engagé l'idée avec Eric Naszalyi, président de la Fédération française de football de table sport (FFFTS), de réunir l'ensemble des "Socios de France" dans une structure nationale. "Nous espérons arriver à créer un projet commun pour devenir une force importante dans le milieu du foot, qui sera com-

plémentaire à l'Association nationale des supporters", appuie Julien Béal, responsable communication des Socios Verts, présidée par Jérémy Chatonnier depuis un an.

Les Socios verts entendent peser dans les instances nationales de football professionnel

Le nom définitif de l'association nationale n'est pas encore tout à fait arrêté mais son objectif sera de peser dans les instances nationales telle que la Ligue professionnelle de football (LFP), de réaliser des économies d'échelle notamment pour de futures actions juridiques, et de faire un partage d'expériences. Son officialisation sera effective après les 21 et 22 octobre à l'issue d'un week-end de débats et d'une table ronde, organisé au sein des locaux de Paris Université Club sur l'avenir des modèles économiques du football

français. Plusieurs personnalités et acteurs du milieu sportif dont le journaliste Denis Balbir et un spécialiste de l'Association des chercheurs francophones en football, seront présents. Fondés en 2021, les Socios Verts ont réussi à capter à ce jour 2 813 souscripteurs pour un montant de 420 306 euros de promesses de dons. Julien Béal le concède : "Le projet décolle difficilement, c'est vrai. Il reste suspendu à la vente de l'ASSE et des résultats sportifs. Le jour où le futur repreneur reprendra le club et validera notre prise de participation, nous ne sommes pas inquiets dans le fait de parvenir à réunir les 42 000 souscripteurs." Les Socios Verts ambitionnent d'entrer à hauteur de 5 % (représentant entre 1,5 et 2 millions d'euros) dans le capital de l'AS Saint-Etienne, 5 % étant le seuil où une assemblée générale d'actionnaires peut être déclenchée.

Le site Internet de l'association vient d'être refondu en cette fin de semaine, et le système de prise de participation a été simplifié : une action vaudra 42 euros. Les associations de socios impliquées dans la future structure nationale sont celles des clubs de football de Ligue 1 et de Ligue 2 de Nîmes, Sedan, Sochaux, Nancy, Marseille, Guingamp, Bastia, Valenciennes, Metz, Rouen, Saint-Etienne, et la Fédération française de football de table sport.

Noémie Coquet

**20&21
NOVEMBRE
2023**

**Seniors
autonomie**

**17^e
Défi
autonomie**

**CENTRE DES
CONGRÈS
SAINT-ETIENNE**

A NE PAS RATER : UN EVENEMENT ANNUEL – GRATUIT – OUVERT A TOUS

Vous êtes seniors, vous êtes aidants, vous êtes un professionnel travaillant dans le domaine du vieillissement ?

Le Défi Autonomie est fait pour vous ! C'est un rendez-vous incontournable pour s'informer, rencontrer les acteurs qui gravitent autour du vieillissement, participer aux débats, suivre des séances de prévention pour adopter les bons gestes et postures. Santé, numérique, innovation, transition climatique et économique, découvrez un programme riche et varié.



Inscription et participation gratuite ! Une offre à consommer sans modération !

Venez assister aux débats et poser vos questions, confortablement installés dans un amphithéâtre de 800 places.

- L'ostéoporose, un ennemi silencieux : conséquences sur les seniors et enjeux de prévention
- Les nouveaux outils de la prévention pour maintenir la santé et le bien-être des personnes âgées : maintien à domicile, soins, prévention, bien-être...
- Comment les villages, les villes et les métropoles peuvent ajuster leur offre de services publics pour répondre aux besoins croissants de la population vieillissante notamment en analysant les enjeux de la transition démographique confrontés aux enjeux climatiques
- L'évolution des modes de soins vers des approches davantage centrées sur le domicile des patients consti-



tue une tendance majeure dans le paysage médical contemporain avec l'organisation territoriale des professionnels de santé.

Avec des moments divertissants, notamment la cérémonie de remise des Trophées de l'Innovation "Les Défis d'Or" et "Seniors entre les lignes", où 5 auteurs présenteront sur scène leurs ouvrages visant à modifier la perception du grand âge. Par la suite, elles offriront une séance de dédicaces aux visiteurs, qui pourront également



découvrir d'autres ouvrages exposés sur le stand de la Librairie de Paris.

Les Ateliers de Préventions Seniors

Vous voulez des réponses à vos questions "retraite" ?

Inscrivez-vous à l'atelier "La retraite : venez décrypter la réforme et découvrir l'accompagnement des caisses de retraite pour bien vivre votre retraite".

Ou simplement avoir quelques clés pour vieillir en bonne santé et rester le plus longtemps possible à domicile ?

Les ateliers sont faits pour vous ! Découvrez toutes les thématiques proposées, inscrivez-vous et participez au sein de petits groupes de 15 à 25 personnes maximum.



Sans oublier... Le Salon exposants



Avec la participation d'exposants engagés et enthousiastes, le Salon propose une large gamme de solutions complètes. De plus, il offre une multitude d'animations gratuites pour divertir et informer les visiteurs. Parmi celles-ci, on compte des ateliers interactifs, des démonstrations de produits, des séances de massage et de réflexologie, ainsi que d'autres activités conçues pour offrir aux visiteurs une expérience immersive en compagnie de professionnels tels que des sophrologues, des ostéopathes et des kinésithérapeutes.

Ce Salon représente une opportunité inestimable pour les seniors, les aidants et les professionnels de la santé de se rencontrer, d'échanger et de découvrir les meilleures solutions

permettant de mener une vie saine, active et épanouissante.

Pour conclure ce parcours tous ensemble, Seniors Autonomie, en collaboration avec le groupement inter-régimes Atouts Prévention Rhône-Alpes (CARSAT Rhône-Alpes, MSA...), vous convie à une pièce de théâtre intitulée "La retraite de Babeth", qui se tiendra le mardi 21 novembre après-midi, toujours dans le cadre du Colloque. Ce spectacle aborde de manière humoristique les éléments essentiels d'une retraite en bonne santé, notamment l'alimentation, l'activité sportive, la vie sociale, tout en explorant des thèmes tels que l'âgisme, l'intergénérationnel et la vie sentimentale.



Comment bénéficier de toutes ces offres ?

En vous inscrivant dès aujourd'hui à partir du site internet :

www.defi-autonomie.com

C'est gratuit mais attention : les places aux différentes activités sont limitées.

Seul l'accès au Salon est libre, gratuit et sans inscription préalable.

N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux :



À Villars, un salon de thé sans gluten, ouvrira en novembre

Près du centre commercial de Villars, le salon de thé sans gluten, **Manette & Tablier**, et proposant des ateliers pour enfants, ouvrira courant novembre. Une campagne de crowdfunding est ouverte pour parvenir à collecter 6 000 €.

A Villars, les travaux du futur salon de thé de boissons et pâtisseries sans gluten répondant au nom malicieux de Manette & Tablier, battent leur plein. Marlène Giraud-Manet et Gaëlle Tiblier, amies à la ville, ont décidé il y a quelques mois de sauter dans le grand bain de l'entrepreneuriat, poussées par leurs familles et surtout leurs maris. Fondues d'activités cuisine et créatives réalisées à la maison avec leurs enfants - Noé 4 ans et demi et Lily 18 mois pour Marlène ; Elena et Lisa, 10 et 6 ans pour Gaëlle -, elles ont eu envie d'en faire profiter d'autres familles et d'en faire leur métier. *"Les enfants sont au cœur du projet, c'est clairement pour eux que nous faisons tout ça"*, relèvent ces dernières qui ont quitté leur travail respectif de secrétaire, la première dans une auto-école et la seconde à l'accueil d'un centre social. Petit-déjeuner, déjeuner sur le pouce avec une offre de snacking de gaufres sucrées/salées, goûter... Le salon de thé Manette & Tablier, 21 rue de Bourgeat à Villars, aura pour particularité de proposer à la vente sur place et à emporter de pâtisseries sans gluten et sans lactose qui



© NESMIE COUËT

Marlène Giraud-Manet et Gaëlle Tiblier proposeront des pâtisseries sans et avec gluten fabriquées sur place dans le futur salon de thé Manette & Tablier de Villars.

seront fabriquées sur place, mais également des pâtisseries pour les personnes non-allergiques afin de ne pas restreindre la cible de clients potentielle, et *"de satisfaire tout le monde"*. Si son cœur de cible concerne les 25-45 ans, le lieu qui ouvrira courant novembre et pourra être privatisé pour l'accueil d'événements familiaux (baptêmes, anniversaires, etc.), se vaudra aussi intergénérationnel. *"Les grands-parents qui gardent leurs enfants le mercredi attendent avec impatience de pouvoir venir ici"*, partagent les associées. L'espace de 250 m² dotée d'une mezzanine, abritera deux laboratoires/cuisine : l'un dédié aux produits sans gluten et sans lactose et l'autre pour les produits avec allergènes pour éviter les contaminations.

Campagne de financement participatif sur KissKissBankBank

En plus des ateliers cuisine (comme le batch cooking), des ateliers créatifs (couture, macramé, dessins, etc.) dispensés soit par les fondatrices ou par des intervenants extérieurs et des ateliers bien-être (yoga par exemple) viendront compléter la proposition apportée par Manette & Tablier. Marlène Giraud-Manet et Gaëlle Tiblier, investissent 50 000 € (40 000 € de prêt bancaire ; 10 000 € d'apport) dans l'aménagement du local en location, et dont elles ont eu les clés le 11 septembre dernier. Jusqu'au 13 octobre sur la plateforme KissKissBankBank, une campagne de crowdfunding pour réunir la somme de

6 000 € en vue de l'acquisition de nouveaux équipements (machine à coudre, robot de cuisine, tissus d'ameublement, etc.), a été ouverte début septembre. Reconnaisant que pour l'heure, *"les résultats de la collecte ne sont pas au rendez-vous"*, tout en comprenant *"les difficultés actuelles de pouvoir d'achat"*, les fondatrices ont pu compter sur la générosité en dons matériels d'un peu plus de 400 personnes, montrant de l'intérêt pour le projet. Des dons de livres, de jeux de société, de mobilier *"ont afflué"*: *"C'est assez fou d'ailleurs cette grande solidarité humaine"*, réalisent Marlène et Gaëlle qui misent pour la première année sur un chiffre d'affaires d'un peu plus de 100 000 €.

N.C.

Casino a signé l'accord final pour restructurer sa dette

Le groupe de grande distribution Casino a annoncé le 5 octobre dernier avoir trouvé un accord contraignant pour restructurer sa dette, portée à 6,4 Md€ à fin 2022.

Dans la continuité de l'accord de principe trouvé en juillet, le groupe Casino a annoncé jeudi 5 octobre dans une communication financière, avoir finalisé un accord contraignant pour restructurer sa dette avec ses principaux créanciers. La restructuration effective de la dette de Casino portée à 6,4 Md€ à fin

2022, est prévue sur le premier trimestre 2024. Selon le calendrier communiqué, le Tribunal de commerce de Paris doit approuver en février prochain les plans de sauvegarde accélérée. Pour rappel, l'accord trouvé entre Casino et ses repreneurs, formant le consortium EP Global Commerce a.s. composé de Daniel Kretinsky, Marc Ladreit de Lacharrière et du fonds britannique Attestor, prévoit : d'injecter 1,2 Md€ d'argent frais apportés par ces derniers ; la réduction de la dette de Casino ramenée à 5 Md€ ; la cession des activités du groupe en Amérique



© NGÈME COUÛET

Le siège social du groupe Casino à Saint-Etienne.

Latine où sont concentrés les trois quarts de ses salariés (200 000 dans le monde ; 50 000 en France). Suspendue le 4 octobre, dans l'at-

tente de la décision finale, la cotation des actions en bourse de Casino, a repris le 5 octobre.

N.C.

NOUVELLE ASTRA ÉLUE VOLANT D'OR EN ALLEMAGNE



La Nouvelle Opel Astra est élue volant d'or 2022 dans la catégorie « meilleure voiture à moins de 50 000€ en Allemagne ». Sources Autobild (#45/2022) et Bild am Sonntag (#46/2022).
Consommation mixte gamme Nouvelle Astra Hybride : (l/100 km) : 1.1/1.2 (WLTP) - (kWh/100 km) : 14.7/15.2 (WLTP)

VENEZ L'ESSAYER PRÈS DE CHEZ VOUS

BOUGAULT SA

Rue Verney-Carron - (face au stade Geoffroy-Guichard) - 04 77 920 800
Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

Le cœur de Cardial a cessé de battre à Saint-Étienne



© Denis Mironne

Le groupe Lemaitre Vascular a revendu les locaux de l'entreprise Cardial à Saint-Etienne.

Le fabricant américain de dispositifs médicaux, le groupe Lemaitre Vascular, a fermé son unique site de production de l'Hexagone.

Entreprise stéphanoise emblématique du secteur des technologies médicales, Cardial a discrètement fermé ses portes à l'été 2022, pour ne plus les rouvrir. L'actionnaire américain a confié au directeur de l'unité de production installée sur le Technopole de Saint-Etienne, Christian Choux, le soin de liquider la société et de licencier la vingtaine de derniers salariés. La salle blanche du site a été démantelée, les machines servant à fabriquer les prothèses vasculaires en textile synthétique tissé, tricoté ou tressé, avec une colle chirurgicale (du collagène à base de graisse animale), ont été revendues. Le groupe Lemaitre Vascular, basé à Boston, a par ailleurs rapatrié aux Etats-Unis une des fabrications jusqu'alors réalisées à Saint-Etienne : celle du dévalvuleur. Concepteur

et fabricant de dispositifs médicaux à base de textile (de classe III), Cardial réalisait notamment les prothèses vasculaires reliant le cœur artificiel Carmat à l'aorte et à l'artère pulmonaire du patient. Fondée en 1986 à Paris, la PME, qui s'était implantée en 1990 à Saint-Etienne grâce à l'expertise textile de la région, avait d'abord été rachetée par le groupe américain Bard en 1994. Ce dernier a, à son tour, été vendu en 2017 pour 24 milliards de dollars à son compatriote Becton Dickinson. Lequel a ensuite revendu Cardial à Lemaitre Vascular, qui a invoqué auprès de ses salariés le durcissement de la réglementation européenne sur les dispositifs médicaux et le renchérissement des coûts que cela engendre pour justifier l'arrêt de cette activité en France.

D.M.

Départ de l'emlyon de Saint-Étienne : des questions en suspens

Suite au transfert programmé vers Lyon du Bachelor of business administration opéré sur le site de l'emlyon à Saint-Etienne, la direction de l'école est allée le 5 octobre à la rencontre des étudiants pour faire face à leurs multiples interrogations.

Hasard du calendrier ? Tandis qu'Isabelle Huault devait présenter le 5 octobre au matin, face à des acteurs de la communauté financière lyonnaise, le nouveau site de l'emlyon business school qui ouvrira ses portes à Gerland à la rentrée 2024, la directrice générale de l'école a dû revoir ses plans et partir à Saint-Etienne. Objectif : tenter d'"éteindre l'incendie", suite à la décision prise par la direction de l'école de transférer son Bachelor of business administration (BBA)

du site de Saint-Etienne sur le nouveau campus lyonnais, à partir de l'année prochaine. Environ 1 000 étudiants sont concernés par cette annonce. "Nous vivons un moment pivot au sein de l'école. Nous changeons de maison-mère, d'actionariat et allons engager un nouveau plan stratégique. Et dans le même temps, nous devons gérer le transfert du BBA de Saint-Etienne à Lyon pour la rentrée 2024. Je précise qu'il ne s'agit pas d'une fermeture mais bien d'un transfert", explique Nicolas Péloulet directeur général adjoint de l'emlyon. Au-delà des mots choisis, les conséquences restent les mêmes pour la cohorte d'étudiants engagés dans ce cursus dont les perspectives de poursuites d'études à Lyon impliquent de grands changements. .

Julien Thibert



© PCA-STREEM

Le futur site de l'emlyon à Gerland va notamment rassembler l'ensemble des étudiants du Bachelor business of administration.

ON VOUS LE DONNE
EN MILLE.

ON EST ENCORE
LES MOINS CHERS.



2,8%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 485 produits



4,0%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4117 produits



4,4%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 278 produits



4,7%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4466 produits



10,8%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4340 produits

cora

11,1%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4487 produits

Auchan

11,3%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 3940 produits



11,5%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 4290 produits

Casino

25,1%

PLUS CHER*
Prix moyens comparés sur 1484 produits



VÉRIFIEZ
QUI EST LE MOINS
CHER SUR L'APPLI
MON E.LECLERC

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

* Comparaisons de prix moyens sur un total de 4674 produits de marques nationales relevés du 28/08/2023 au 09/09/2023 dans 405 magasins des 10 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 6273 m², Lidl 1106 m², magasins U 3908 m², Aldi 953 m², Intermarché 3478 m², Carrefour 7963 m², Cora 9092 m², Auchan 9467 m², Carrefour Market 3117 m² et Casino 8464 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiestlemoinscher.leclerc



© Artois Stock

Transition écologique

LES COLLECTIVITÉS, CHEFS DE FILE

Par une appropriation intellectuelle, conscience citoyenne ou objectivation gouvernementale, les collectivités ouvrent la voie de la transition écologique dans les territoires. Plus que de vouloir une réduction de leurs factures énergétiques, elles s'emparent d'un sujet global, conscientes que leurs actions s'inscrivent désormais dans un large mouvement de société.

■ Dossier réalisé par Stéphanie Véron, Noémie Coquet, Laurie Joanou, Jean-François Vaizand et Christian Grégoire

"Les collectivités territoriales sont essentielles si l'on veut atteindre les objectifs environnementaux pour lesquels la France s'est engagée. Si on souhaite être efficace sur ces questions, il faut une union des énergies et une convergence des actions entre le national et le local. Une partie des solutions est dans les territoires." Ce sont les propos liminaires de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans son guide édité en novembre 2022 à l'attention des élus, concernant le Fonds vert porté par le ministère. Un Fonds vert dont on ne saura rien dans le

département de la Loire. Nos sollicitations sont restées sans réponse. En juin dernier, lors de notre entretien avec le préfet Alexandre Rochatte, (voir notre édition du 9 juin 2023 NDLR), personne ne semblait savoir. Une relance en septembre faisait état dans un échange de mail, d'une "enveloppe fermée." Fermée, consommée ? On n'en saura pas plus. Depuis, ce n'est pas faute de quoi pourtant, nous n'avons pas eu de réponse. Il n'empêche que depuis l'annonce le 27 août 2022, de ce fonds par la première ministre Elisabeth Borne avec une mise en œuvre début janvier 2023, il

...



**Conseiller
non commissionné CIC**
**Découvrez le visage
d'un conseiller qui n'a pas
d'autre objectif
que de vous conseiller.**



Construisons dans un monde qui bouge.



...

est qualifié de *"dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires"*. Ce sont ainsi deux milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets pour financer des projets présentés par les collectivités territoriales dans trois domaines que sont la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie, qui irrigueront les politiques locales en la matière.

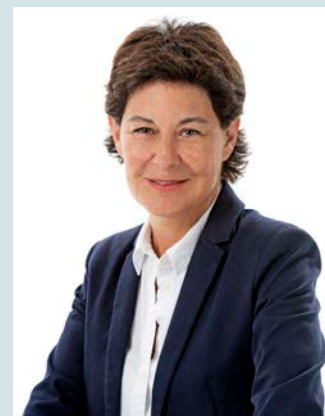
Un cadre législatif pour fixer des objectifs

Deux milliards qui ne sonnent pas comme une Arlésienne, même ramenés à l'échelle des territoires. Les collectivités locales sont en première ligne, voire chefs de file, pour adapter les objectifs nationaux au contexte local. Mais les financements ne se limitent pas au Fonds vert pour répondre aux enjeux de la transition écologique, définis par des objectifs gouvernementaux qui en premier lieu fixent le cap. Parmi les lois structurantes en la matière, la loi Climat et Résilience de 2021 donne les grandes orientations en termes de neutralité carbone et d'objectifs, mais aussi en termes de programmation pluriannuelle de l'énergie. Avec des déclinaisons comme la loi d'accélération des énergies renouvelables de ce début d'année qui impacte fortement les communes. Selon Sylvain Avril, chargé de mission Villes et territoires durables à l'Ademe (Opérateur d'Etat et agence de la

transition écologique), en lien plus spécialement avec les collectivités et référent Loire, *"le but est qu'elles soient dans l'action et que l'on sorte des projets de transition écologique. Il y a encore plein de choses à faire, mais l'idée est de voir déjà comment on isole les bâtiments, comment on sort des réseaux de chaleur, on trie les déchets et on travaille sur l'alimentation."* Sans minimiser le rôle des intercommunalités, lesquelles jouent un rôle majeur dans cette démarche de transition écologique. *"Elles sont une autorité organisatrice et ce sont elles qui ont le plus de compétences, sachant qu'elles ne feront rien toutes seules. Elles doivent avancer avec et en lien avec les communes."* En l'espèce, pour avancer, les thématiques sont nombreuses. On retrouve la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables et de récupération, l'alimentation, les déchets et l'économie circulaire, les mobilités et transports, la qualité de l'air, les friches et enfin l'adaptation au changement climatique. Huit thématiques cruciales en lien avec les enjeux environnementaux. Pour œuvrer, les collectivités disposent selon l'Ademe, de quatre leviers identifiés. La connaissance de leurs territoires (les niveaux de consommation, les déchets produits par exemple, accessibles via des observatoires et bases de données), le pilotage des actions *via* une stratégie politique définie, à l'image des plans climats territoriaux, un suivi de trajectoire et enfin un suivi des plans d'action.

...

L'interview



Nathalie Nieson
"Le lien entre le local et le national"

© TERRITOIRE D'ÉNERGIE DRÔME

Nathalie Nieson préside le Territoire d'énergie Auvergne-Rhône-Alpes, qui regroupe 4 000 communes *via* 13 syndicats de Territoire d'énergie, depuis février 2023. Maire de Bourg-de-Péage (26), elle siège au Conseil supérieur de l'énergie.

Sur quels sujets travaillez-vous actuellement ?

Nous nous concentrons sur la modernisation des infrastructures existantes, sur l'expansion des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Depuis l'explosion du coût de l'électricité, la question de l'innovation en matière d'éclairage public est prégnante. La question des bornes de recharge pour les voitures électriques, *via* le réseau Eborn nous occupe beaucoup.

De quelle façon et auprès de qui intervenez-vous ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités locales, les autorités régionales et les partenaires du secteur de l'énergie comme Enedis. Nous faisons le lien entre le local et le national. Nous travaillons avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, pour s'inscrire dans une dynamique plus globale, être plus forts avec une vraie solidarité territoriale sur les sujets de l'efficacité énergétique.

Le Fonds vert est-il complémentaire des actions des syndicats d'énergie ?

Le Fonds vert monte en puissance. Il est un acteur de financement sur toutes les questions de la transition énergétique des collectivités. Les syndicats d'énergie départementaux proposent aux collectivités locales un accompagnement technique et financier. Le Fonds vert favorise particulièrement les projets de modernisation de l'éclairage public, quand des dispositifs nationaux d'investissement tel que le Plan de relance, ne prenaient pas en compte ce sujet. Dans la Drôme, les collectivités bénéficient de 500 000 € supplémentaires pour reprendre l'éclairage public. Dans la Loire, je ne peux me prononcer, ce sont les préfetures qui ventilent ces aides.



Devenons l'énergie qui change tout.

POUR LE CLIMAT, TOUTES LES ENERGIES NE SE RESSEMBLENT PAS.

L'électricité d'EDF est à 96% sans émissions de CO₂*.
Et ça, c'est mieux pour le climat.

RCS PARIS 552 081 317

L'énergie est notre avenir, économisons-la!



PARTENAIRE
PARALYMPIQUE ET OLYMPIQUE

*L'électricité d'EDF est à 96% sans émissions de CO₂. Émissions directes, hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles – chiffre 2022, périmètre EDF SA, source : [edf.fr/climat](https://www.edf.fr/climat).

Territoire engagé, transition écologique 1 100 actions

Ainsi, le programme Territoire engagé, transition écologique permet aux collectivités un pilotage affiné, afin de savoir où elles en sont et d'obtenir un label via la plateforme Territoires-transitions.fr. Dans le département, des territoires comme le Roannais, Saint-Etienne Métropole, Forez Est se sont déjà bien appropriés l'outil. Au côté de Saint-Etienne et Montrond-les-Bains, chacune dispose

aujourd'hui d'une étoile avec pour certaines la quasi-certitude d'obtenir 3 étoiles d'ici 2024. Mais le chemin est encore long avant de répondre aux objectifs de la loi Climat et résilience. *"Nous visons la neutralité carbone en 2050. Il s'agit de ne plus émettre de gaz à effet de serre. L'enjeu est énormissime. Il y a des leviers que les collectivités se sont appropriés mais dans la mêlée on n'a pas atteint encore le point de rupture qui fait que ça déroule dans les bonnes pentes. Le sujet de la transition écologique est assez*

nouveau. Les moyens mis derrière sont de plus en plus élevés ces dix dernières années, mais il reste des moyens humains et financiers à renforcer", écrivait S. Avril. Pour se faire, outre le Fonds vert, et des budgets qualifiés d'énormes en 2023 et encore plus en 2024, des Contrats de réussite transition écologique entre l'Etat et les collectivités permettent de financer des actions de transition écologique. L'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie, la montée en puissance des énergies renouvelables, la ré-

duction des consommations énergétiques des bâtiments font que les collectivités territoriales se retrouvent au cœur de la politique énergétique. Elles peuvent consommer, distribuer, produire de l'énergie ; planifier et aider à l'organisation du territoire et animer, sensibiliser et mener la concertation des acteurs. En la matière, le département de la Loire peut faire des envieux. Son syndicat, le Siel-Territoire d'énergie Loire, établissement public de coopération intercommunale, est reconnu pour son dyna-

...

À ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON, CITEOS FEURS RÉNOVE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



© LAURIE JAVOIO

L'entreprise Citeos Feurs remplace les luminaires d'Andrézieux-Bouthéon et pilotera chaque élément du parc à distance.

Plus de 2 660 luminaires seront remplacés à Andrézieux-Bouthéon par des éclairages led pilotables à distance.

La Ville d'Andrézieux-Bouthéon investit 4,1 M€ pour changer l'intégralité de son éclairage public. Plus de 2 660 luminaires seront remplacés par des éclairages

led connectés, qui seront pilotables à distance, individuellement, en fonction de l'heure et des besoins. Pour cela, un marché de neuf ans a été conclu avec l'antenne

de Feurs du groupement Citeos, filiale de Vinci Énergies Management, chargé des travaux et de la maintenance, et de Citeos Alcyon, le bureau d'étude du projet, pour tout ce qui concerne l'ingénierie. À la fin de ce chantier de deux ans, la facture d'énergie sera divisée par trois, et la consommation énergétique chutera de plus de 65 %. *"Les économies viennent de la baisse de la consommation, mais aussi du réajustement des abonnements qui y sont liés",* indique Thomas Richard, exploitant du réseau de la Ville d'Andrézieux-Bouthéon et responsable d'affaires chez Citeos Feurs. Si Andrézieux-Bouthéon n'a pas choisi d'éteindre l'éclairage public la nuit, le fait de réduire de 50 % l'intensité

de la lumière de 23 heures à 5 heures, permettra une économie de masse. Il s'agit du premier marché d'une telle envergure pour Citeos Feurs, qui œuvre essentiellement dans la Loire. Il exploite pour le compte du Siel-Territoire d'énergie Loire, établissement public de coopération intercommunale, les réseaux électriques publics de 52 communes, soit quelque 10 000 points lumineux. Pour faire face au contrat qui la lie à Andrézieux-Bouthéon, l'entreprise de 30 salariés a dû embaucher, faire appel à l'intérim et à la sous-traitance. D'un chiffre d'affaires de 4,5 M€ en 2022, *"Citeos Feurs devrait évoluer à 6 M€",* explique Thomas Richard.

UNE INGENIÉRIE ET UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PROJETS FONCIERS

NOS EXPERTISES

- **Expertise foncière**
- **Maîtrise d'ouvrage**
- **Gestion patrimoniale**
- **Gestion des contrats et des flux financiers de l'opération**
- **Conseils juridiques et gestion des contentieux**
- **Pilotage et coordination du projet foncier**
- **Financement des projets fonciers**



L'EPORA ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS

Situé au cœur de la Région Rhône-Alpes Auvergne, l'EPORA soutient les collectivités partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie foncière. Sa mission de service public de lutte contre l'étalement urbain cadre aux besoins des territoires et à leurs ambitions d'apporter une réponse optimale à la demande de logements, d'assurer la vitalité économique, de contribuer aux opérations de redynamisation des centralités, de participer à la désartificialisation et de préparer les fonciers d'avenir.



UN POSITIONNEMENT FORT SUR LES ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En focalisant son action sur les fonciers déjà urbanisés, l'EPORA confirme son rôle d'acteur majeur de la reconstruction de la ville sur la ville et participe activement à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette. L'établissement s'inscrit pleinement dans les objectifs de la transition écologique et de lutte contre le réchauffement climatique en demeurant un acteur respectueux des enjeux environnementaux, écoresponsable et porteur de nouvelles expérimentations tant en matière de déconstruction, de dépollution que de revalorisation.

NOUS CONNAITRE



SIEGE SOCIAL

2, avenue Grüner, CS 32902 - 42029 Saint-Etienne - Cedex 1
04 77 47 47 50

Retrouvez nos actualités et nos opérations sur notre site Internet :
www.epora.fr

...

même au niveau régional, mais aussi au niveau national. "Il embrasse tout un ensemble de champs liés à cette transition écologique, ce qui est très intéressant. Il offre une palette de services rendant la démarche très avancée", précise Sylvain Avril, de l'Ademe.

Une urgence climatique et citoyenne

Ce qui fait la force du département, c'est aussi le niveau d'appropriation des élus locaux de la question environnementale. Faisant du département, l'un de ceux les plus vertueux en la matière

avec une bonne dynamique de projets. En 2022, ce sont 23,5 millions d'euros d'aides Ademe de débloqués (collectivités et entreprises) pour 80 à 100 projets soutenus, ce qui représente 10 % de l'intervention régionale, dont 14,3 dédiés aux projets des collectivités (réseaux de chaleur, bus électriques, collecte de bio déchets, mécanisation, réhabilitation de friches etc.) En effet, les projets foisonnent. A Saint-Chamond, la chaufferie bois énergie récemment inaugurée permet une décarbonation intéressante. Dans le

Roannais, la politique choisie est de se lancer dans la production d'énergies renouvelables et d'en tirer profit. A Charlieu Belmont Communauté, outre des actions incitatives pour favoriser le tri des déchets ménagers, une personne a été recrutée pour l'appropriation des bons gestes à la population. Actions et pédagogie pour travailler sur les usages, la première démarche d'une commune qui se veut vertueuse. Mais Pierre Simone, vice-président du Siel Territoire d'énergies constate depuis 10 à 15 ans une évo-

lution. D'actes de convaincus à l'époque, on en vient à une nécessité notamment du fait de l'augmentation du coût de l'énergie. Pour preuve, le nombre de communes adhérentes à la compétence Sage, le service d'assistance énergétique des bâtiments. Elles sont 274 à solliciter ses services ce qui représentent 3 600 bâtiments suivis. En 2023, l'appel à projet Révolution qui offre des solutions pour la rénovation énergétique des bâtiments publics a concentré 134 dossiers pour 1,7 million d'euros d'aides versées représen-

...

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ENGAGÉS DANS LES ÉCOLES DE BALBIGNY



© NADINE COUFFET

L'ensemble des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire de Balbigny sera achevé en 2025.

La municipalité de Balbigny engage jusqu'en 2025 des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire de 175 élèves, et prévoit d'éteindre la nuit l'éclairage public.

Jusqu'en 2025, la commune de Balbigny, 3 000 habitants, engage de lourds travaux de rénovation énergétique de son groupe scolaire "Les Rambertes",

175 élèves de la maternelle à l'élémentaire. L'enveloppe totale des dépenses, destinées à réaliser des économies sur le long terme, s'élève à 180 000 € HT.

Actuellement, l'ensemble de l'isolation des toitures est en cours de réfection. La chaudière de l'école installée en 1995 sera remplacée par une nouvelle chaudière dite mixte en 2024, dotée d'une pompe à chaleur et du gaz. Puis des travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment de la maternelle seront réalisés en 2025. Début 2023, la commune a sollicité une subvention de 72 000 € au titre du Fonds vert avec l'appui du SAGE, le service d'aide à la gestion de l'énergie du Siel 42. Une demande à ce jour restée sans réponse, indique Gilles Dupin maire de Balbigny. "Nous ne serons pas forcément éligible sur ce projet car les menuiseries de la maternelle ont été changées il y a cinq ans, et apparemment

elles ne rentrent pas dans les critères du Fonds vert". En parallèle, une aide de 54 000 € au titre de la DSIL, la dotation de soutien à l'investissement local, 7 000 € du fonds de solidarité du département de la Loire, a été accordée à la municipalité de Balbigny qui reste dans l'attente d'un montant de 10 000 € du Certificat d'économies d'énergie (CEE). Dans les prochains jours, l'éclairage public sera éteint de 23 heures à cinq heures. Cette mesure permettra de réaliser 13 000 € d'économies annuelles, sachant que le budget total dévoué à l'énergie s'est élevé à 136 985 € en 2022.



Votre nouvel environnement de travail

BIEN-ÊTRE & PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Initium imagine l'environnement de travail global qui répond aux attentes des entreprises et des collaborateurs d'aujourd'hui.



Jean-Francis BONNARD
jfbonnard@igroup.fr
06 30 28 92 33
www.igroup.fr



Comment
économiser 100 000€
sur le fonctionnement
de vos bureaux ?

Inovy construit Le Saint-Exupéry à Saint-Étienne - La Terrasse. Une construction labellisée Passivhaus qui allie confort de travail et économie d'énergie. Livraison courant 2024.

Retrouvez d'autres programmes Inovy sur notre site Internet :

- > Le Mermoz à Andrézieux-Bouthéon : locaux disponibles sous 6 mois.
- > Le Ginkgo à Saint-Étienne Monthieu : dernier lot disponible, bâtiment labellisé HQE 7 étoiles.



PROMOTION
IMMOBILIÈRE

Jérôme VISIER
j.visier@inovy.fr
07 87 94 66 52
www.inovy.fr

...
tant 46 millions d'euros de travaux énergétiques. Des travaux pour réduire ses consommations d'énergies mais aussi son empreinte carbone. Car les collectivités doivent aussi et avant tout se montrer exemplaires dans leurs politiques, y compris pour leurs administrés. Dans une des enquêtes d'opinion réalisées par l'Ademe, 80 % des citoyens interrogés estiment que leurs collectivités doivent faire plus encore, en faveur de la transition écologique. Une prise de conscience citoyenne qui oblige aussi les élus, et les pousse. Sur le terrain, cette pression se matérialise aussi par des projets portés par des collectifs de citoyens. *"Cela fait partie de la dynamique et cela permet de montrer que tout est possible et que les choses se font. Ces énergies ont un rôle important"*, constate le référent Loire de l'Ademe. Le 17 octobre prochain, se tiendront à Lyon, les Rencontres nationales des énergies citoyennes. *"Un temps fort qui permet à ces porteurs de messages et d'expériences d'être également un relai auprès des élus"*, avec pour corollaire l'accélération des politiques en faveur de l'environnement.



Le réseau chaleur de Saint-Chamond s'étendra sur 17 km de canalisation.

UNE CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE À SAINT-CHAMOND

La nouvelle chaufferie bois énergie du réseau urbain de Saint-Chamond, a été inaugurée il y a quelques jours dans le cadre du réseau Scevia.

Mise en service fin octobre 2022, cette installation va permettre de soutenir le développement du réseau de chaleur existant pour répondre aux besoins énergétiques croissants des zones concernées. Cette chaufferie est équipée d'une chaudière bois-énergie d'une capacité de 4,4 MW et d'une chaudière d'appoint secours gaz de 9 MW, pour assurer une continuité de service durant les pics de consommation. L'extension du réseau va se poursuivre jusqu'à fin 2024. Il s'étendra alors sur 17 km et desservira l'équivalent de 6 900 logements. Inscrit dans le schéma directeur des énergies, élaboré par Saint-Étienne métropole (SEM), ce projet a été porté par SCEVIA, délégataire du service public, qui a construit un plan d'extension du réseau sur les quartiers de Saint-Chamond, en lien avec la

ville et SEM. Plutôt que véritablement des gains énergétiques, cette approche permet une décarbonation intéressante. Les abonnés sur les extensions vont bénéficier d'un réseau alimenté à plus de 75 % par des énergies renouvelables (chaufferies collectives au bois-énergie) au lieu de dépendre à 100 % du gaz (dont le prix est très volatile), soit 9 000 tonnes de CO₂ évitées par an. Avec l'objectif que ce réseau soit alimenté d'ici 2029 à 76 % par des énergies locales. Le coût global de l'installation de cette nouvelle chaufferie et des kilomètres de canalisation nécessaires, est de 17 M€ financés par Dalkia et l'Ademe, pour 8,3 M€ à travers son Fonds chaleur. Saint-Étienne Métropole a fait de l'aménagement en faveur du développement durable *"une priorité pour le territoire"* qui compte désormais neuf réseaux de chaleur, en attendant l'élargissement à d'autres communes de la métropole.

Saint-Chamond c'est 5 marchés et 400 commerces

ICI, ON PARLE
COURAMMENT
qualité de vie
SAINT·CHAMOND

UN NOUVEL ART DE VIVRE LA VILLE

La Ville de Roanne défend l'achat groupé d'électricité et de gaz



© JEAN-FRANÇOIS VAZANI

Plus de 500 habitants de l'agglomération de Roanne se sont déjà pré-inscrits pour bénéficier de l'achat groupé de gaz et d'électricité.

En vue de réduire les factures d'énergie, la collectivité propose aux habitants de l'agglomération de Roanne de se regrouper pour négocier des tarifs auprès des fournisseurs.

Le scénario est encore dans toutes les mémoires. En février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine, provoquant une flambée des prix du gaz qui devait entraîner celle de l'électricité. Un choc pour les entreprises, collectivités et particuliers. A Roanne, face au triplement du prix de l'électricité, la Ville a réduit l'éclairage public et le chauffage des bâtiments et engagé un plan de sobriété énergétique. Elle souhaite aujourd'hui venir en aide aux habitants de l'agglomération (et au-delà) confrontés à la hausse du coût de l'énergie. Pour ce faire, Yves Nicolin, son maire, vient de lancer une

action collective originale : l'achat groupé d'énergies. Avec Etienne Jallet, président de Wikipower, société indépendante spécialisée dans ce type d'opérations pour les collectivités, il animait une réunion publique très suivie, le 5 octobre en mairie de Roanne. *"Nous proposons aux habitants de réaliser d'importantes économies sur leurs factures d'énergies tout en bénéficiant d'une électricité 100 % verte d'origine renouvelable, assure le maire de Roanne. Il ne faut pas hésiter à en parler autour de soi"*. Le principe : rassembler le maximum de ménages et de petites entreprises afin de négocier les meilleures offres tarifaires en électricité et en gaz auprès des fournisseurs d'énergies.

Une pré-inscription avant le 31 octobre

Habitué à travailler pour des collectivités (Auxerre, Dunkerque...) sur des achats groupés d'énergie bien

avant la guerre en Ukraine, Etienne Jallet, dont la société, née en 2015, est basée à Dijon et rayonne sur toute la France, évoque un gain possible de 150 à 200 euros par foyer, mais dans un contexte d'avant Ukraine. Roanne est l'une des premières à se lancer dans l'achat groupé face à la crise actuelle.

Un outil précieux, sans doute, quand on sait que le bouclier tarifaire du gaz, limitant la hausse à 15 % en 2023, a disparu au 1^{er} juillet et que celui de l'électricité, ayant contenu la facture à 30 %, s'achèvera fin 2024.

J.-F.V.

COMMENT PARTICIPER À L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE ?

Il faut remplir, muni de ses factures d'électricité ou de gaz, un formulaire de pré-inscription, à demander par téléphone (04 28 04 44 55) ou par Internet. Cette démarche gratuite et sans engagement, doit s'effectuer avant le 31 octobre. Plus de 500 personnes l'ont déjà faite. L'opérateur Wikipower met ensuite en concurrence une liste de fournisseurs et sélectionne la meilleure offre, en prix et qualité. Le 8 novembre, il propose à chaque pré-inscrit l'offre négociée, lui indique ce qu'il va économiser et les étapes pour changer de fournisseur en toute simplicité. Le destinataire a jusqu'au 30 novembre pour se décider. Le changement de fournisseur d'électricité et de gaz n'entraîne pas de frais de résiliation et prend au maximum cinq minutes.

Compost'Ond se déploie encore sur le territoire

Portée par les lois relatives à la transition énergétique et l'obligation de trier les déchets alimentaires, la société coopérative Compost'Ond continue son déploiement.

La société coopérative d'intérêt collectif Compost'Ond, fondée en 2015 et basée au Chambon-Feugerolles, spécialisée dans la collecte et dans le traitement des déchets alimentaires et végétaux par compostage, mais aussi dans l'éducation des publics aux gestes de tri prend de l'ampleur. "Nous connaissons une montée

en charge sur le marché des particuliers. Nous travaillons avec la quasi-intégralité des communes de Saint-Étienne Métropole et nous développons sur la Haute-Loire", indique Lilian Roux, co-gérant de Compost'Ond. La SCIC, composée de plus de 200 associés, dont "presque toutes les communes de plus de 5 000 habitants", a remporté en ce mois d'octobre le marché public du Groupement hospitalier territorial, afin de mettre en œuvre le tri des déchets alimentaires, d'effectuer la collecte et le compostage. Compost'Ond est également titulaire depuis le mois d'août du marché relatif à la formation au com-



Compost'Ond, société coopérative basée au Chambon-Feugerolles, collecte et transforme les biodéchets en compost.

postage individuel et de la distribution de composteurs sur Saint-Etienne Métropole, mais aussi du traitement des déchets déposés dans les points d'apport volontaire. Sur deux ans, Compost'Ond

distribuera 10 000 composteurs individuels. C'est ainsi que la société qui comptait trois salariés il y a deux ans et demi, est passée à 19 aujourd'hui, et atteindra les 30 personnes courant 2024. L.J.



**territoire
d'énergie**
LOIRE · SIEL

Et si vous sautiez le pas pour installer des panneaux solaires ?

CADASTRE SOLAIRE

Collectivités, particuliers, agriculteurs, artisans, etc.
Visualisez le potentiel de production solaire sur toitures et parkings puis simulez votre projet




Scannez ici pour en savoir +



<https://cadastre-solaire.siel42.fr/>



Charlieu Belmont Communauté vertueuse en matière de gestion des déchets

Lauréat de l'appel à projet Collecte 2023 organisé par Citeo, Charlieu Belmont communauté est engagée dans une démarche vertueuse en matière de gestion de ses déchets. Avec l'application d'une redevance incitative, la communauté figure parmi les collectivités qui enfouissent le moins, avec près de 100 kilos par habitant, contre 260 kilos en moyenne au national.

Initiée en 2009 sur la communauté de Charlieu, la redevance incitative qui permet aux usagers de ne payer qu'en fonction du nombre de levées qu'ils font dans l'année a été étendue à partir de 2015, après la fusion avec Belmont, à l'ensemble du territoire. Et les chiffres sont sans appel. En un an d'exercice, le volume des déchets ménagers a été divisé par deux. Et d'après les études faites, il pourrait ne plus avoir que 34 kilos d'ordures ménagères dans les poubelles. Pour l'heure, la collectivité se fixe l'objectif de se situer entre les 50 kilos et 80 kilos par habitant. Moins jeter pour moins payer, ou mieux jeter et adresser les déchets vers les bonnes filières. Ce qui a eu aussi pour conséquence de reporter un volume important de déchets sur les déchèteries de Pouilly et Belmont avec des tonnages plus élevés que chez leurs voisins. Ainsi, dans la redevance, le nombre de pas-



(De gauche à droite) : Le responsable de service David Balthazard ; les agents David Baudier, Laurie Lyothier, Noëmy Bolery, Camille Granger, Sébastien Primalot et Christelle Vergnaud ; le vice-Président en charge de la gestion et de la réduction des déchets, Henri Grodenis.

sage est défini en fonction de la composition du foyer, avec une surfacturation en cas de dépassement. "Après quelques années, on s'est rendu compte que 80 % de la population est même en-dessous du nombre de présentations. Nous avons donc recalculé l'année dernière le nombre de présentations, ce qui va entraîner à nouveau une baisse de la redevance pour les foyers en-dessous du nombre de passages qu'ils avaient jusqu'à présent", détaille Henri Grodenis, vice-président à la gestion et réduction des déchets. Avec cette politique, même la collectivité y gagne. Si le marché de l'enfouissement n'est pas très cher, selon la communauté de communes, la

TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) atteindra 65 € la tonne en 2025 contre 25 € en 2020. "Moins on enfouit, mieux on se porte", note l'élu. Pour obtenir ce résultat plutôt encourageant, il a fallu mener des actions sur le tri sélectif, témoigne David Balthazard responsable du service déchets ménagers. "C'est le levier que la redevance a activé. A partir de 2024, nous irons chercher les biodéchets en mettant en place des composteurs, ce que font la plupart des collectivités. Mais nous sommes sur des performances tellement hautes, qu'il est plus fastidieux d'obtenir une nouvelle réduction des déchets. Néanmoins, tous les ans, on grapille 1 à 2 %", explique

D. Balthazar. Mais "le déchet qui coûte le moins cher, c'est celui que l'on ne produit pas", admet Henri Grodenis. Pour accompagner la population à modifier ses usages, des animations dans les écoles et des ateliers sont proposés dans le but d'inciter les habitants à consommer différemment. Atelier pour confectionner ses produits ménagers ou inciter les gens à cuisiner un peu plus... Une personne a même été recrutée pour s'occuper de ce volet. Car même les emballages coûtent chers aux collectivités.

S.V.

Roannais Agglomération joue la carte de l'énergie solaire

Le plan de massification solaire de Roannais Agglomération s'étend avec trois nouveaux projets photovoltaïques, adoptés par le dernier conseil communautaire.

De premiers chantiers avaient été annoncés avant l'été concernant deux bâtiments à l'aéroport de Saint-Léger-sur-Roanne, et l'installation d'ombrières sur la toiture de salle multisports de Pouilly-les-Nonains et au Numériparc. Les élus ont donc validé trois projets supplémentaires en signant des baux emphytéotiques avec les structures concernées : le Numériparc, une nouvelle fois pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur une surface de 4 400 m², et une partie de la toiture du Technopôle Diderot sur 2 240 m². Enfin, le parking boulevard de Belgique, appartenant à l'agglomération,

a été retenu pour recevoir une centrale photovoltaïque en ombrières sur 1 432 m². C'est une nouvelle étape dans la politique choisie par Roannais Agglomération de se lancer dans la production d'énergies renouvelables et d'en tirer profit. Pour cela, elle s'est dotée en 2017 d'une société d'économie mixte, la Roannaise des énergies renouvelables, dont elle détient 80 % du capital. Les 20 % autres appartiennent au fonds d'investissement régional de type d'énergies. Après une centrale solaire au sol de 5 MW en 2021, un projet d'éoliennes qui a démarré le mois dernier pour une mise en service début 2024, c'est donc tout un plan photovoltaïque qui est en développement. "Depuis deux ans que nous sommes sur ce programme, nous avons recensé le patrimoine public qui pourrait être équipé, nous avons



La première centrale photovoltaïque au sol du Roannais avait été inaugurée en 2021.

identifié une cinquantaine de projets d'installation potentiels", explique Dorian Ruini responsable du service transition énergétique à Roannais agglomération. Pour les mener à bien une société dédiée sera créée début novembre : la SAS Massification solaire. Ce qui est possible lorsque sont concernées des productions d'une puissance inférieure à 500 KW. Cette société, dans laquelle vont être injectés 400 000 €, assurera les autorisations, les marchés,

les lancements de projets. Au total près de 9 M€ seront investis dans ce programme de massification solaire, essentiellement financé par l'emprunt. "Mais on compte sur un retour sur investissement à terme, EDF rachetant l'électricité, avec, lorsque tous les projets seront aboutis, une production de 9 GW, soit l'équivalent de la consommation de 4500 habitants, et un revenu attendu de 200 000 € par an", conclut Dorian Ruini.

Ch.G.

Moins d'eau prélevée

Plus d'eau recyclée

En recyclant les eaux usées, les territoires peuvent préserver la ressource en eau, économiser l'énergie et se sécuriser face aux sécheresses. Rélevons ensemble les défis de la transformation écologique et de l'indépendance énergétique. Découvrez nos solutions sur veolia.fr/energie

Ressourcer le monde

Enéal dote l'Ehpad de Montbrison d'un système de géothermie



Le futur Ehpad de Montbrison, avec ses 11 000 m² de surface plancher, sera doté d'un système de chauffage et climatisation par géothermie.

La foncière médico-sociale du groupe Action Logement, Enéal, et l'association gestionnaire Groupe SOS Seniors, ont remporté en groupement, fin 2020, l'appel à manifestation d'intérêt pour la reconstruction et la gestion de l'Ehpad de Montbrison.

Le Centre hospitalier du Forez ayant choisi de se désengager de la gestion de l'Ehpad des Monts du Soir, à Montbrison, c'est Enéal, la foncière médico-sociale du groupe Action Logement qui est devenue propriétaire de la partie immobilière de l'Ehpad, d'une capacité d'accueil de 209 lits, situé en centre-ville de Montbrison. Le groupe SOS Senior devient gestionnaire de la structure. L'acquisition a été réalisée avec un engagement de reconstruire un établissement similaire sur le

même site, en vue de la fermeture de l'Ehpad existant, vétuste. La reconstruction du bâtiment est opérée par Enéal en maîtrise d'ouvrage directe. C'est l'agence Chabanne Architectes qui a été choisie pour mener ce projet, dont le chantier nécessitera le travail de 17 entreprises locales, pour une livraison prévue au 4^e trimestre 2025.

22 sondes géothermiques de 150 m de profondeur

Enéal a démarré en août ce chantier de reconstruction qui devrait durer 27 mois, pour un investissement total de 34 millions d'euros. Début novembre, un bâtiment désaffecté sera démolé pour permettre le démarrage des travaux de gros œuvre et la construction du bâtiment en R+3 de 11 000 m² de surface plancher d'une capacité d'hébergement correspondant à 185 lits d'Ehpad, 24 lits d'unité de vie Alzheimer et de 14 places en pôle d'activités et de soins adaptés. La

particularité du projet repose sur le fait que le futur Ehpad disposera d'un système de chauffage/climatisation par géothermie. Le site sera équipé de 22 sondes géothermiques de 150 mètres de profondeur, positionnées sous les parkings. Christophe Gehu, responsable de la maîtrise d'ouvrage pour Enéal détaille : "La géothermie représente un investissement de 416 000 euros, dont 15 000 euros pour la phase d'étude, 300 000 euros pour les travaux en sous-sol, 33 000 euros pour la maîtrise d'œuvre et 68 000 euros pour la mise en place de la thermofrigopompe. Le sur-investissement pour la production de chauffage et rafraîchissement est de l'ordre de 375 000 euros par rapport à une solution de référence". L'Ademe accorde une aide, dans le cadre du Fonds chaleur, de 309 000 euros, ce qui représente 66 % du surcoût, ou 53 % du coût final. "La facture énergétique liée au chauffage et à la climatisation

sera directement portée par le gestionnaire. Elle sera diminuée de 65 % par rapport à la solution de référence", précise le technicien, ajoutant que cela correspond à une réduction de 85 % des émissions de CO₂. À noter que l'établissement sera également doté d'une chaufferie gaz en "appoint". Le choix s'est également porté vers un béton bas carbone, l'installation de 125 m² de panneaux solaires, une ossature bois et l'utilisation d'isolants biosourcés. "Bien que la réglementation de la RE 2020 ne s'applique pas aux Ehpad, nous avons fait le choix de répondre à ces exigences par anticipation", relève Christophe Gehu. L'opération fait l'objet d'une certification NF Habitat HQE médico-sociale 6 étoiles, délivrée par Cerqual.

L.J.



OFFICE DE TOURISME DE LA PLAGNE



Une destination aux multiples visages



© OFFICE DE TOURISME DE LA PLAGNE

Rémy Council

TRÈS PRISÉE POUR SES ACTIVITÉS SPORTIVES, SES LOISIRS, SA CULTURE, SON PATRIMOINE ET SES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA DÉTENTE ET AU BIEN-ÊTRE, LA STATION DE LA PLAGNE OFFRE DE MULTIPLES VISAGES ET SÉDUIT UN PUBLIC TRÈS DIVERSIFIÉ. ENTRETIEN AVEC RÉMY COUNIL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA PLAGNE.

Pouvez-vous présenter La Plagne et ses atouts majeurs ?

La Plagne est une destination de montagne principalement connue pour être une station de sports d'hiver où la glisse est bien sûr à l'honneur. Mais, pour les non-skieurs ou pour ceux qui souhaitent découvrir de nouvelles sensations, de nombreux autres loisirs réjouissent petits et grands : bobsleigh, raquettes, chiens de traîneaux, escalade sur glace, randonnées, tyroliennes, parapente, biathlon ou encore, par exemple, luge. Les activités estivales sont elles aussi multiples et variées : VTT, trail, via ferrata et escalade, randonnées pédestres, sports d'eaux-vives (rafting, kayak, hydro speed, canoë, canyoning...), parapente, accrobranche, moutain cart, glisses d'été... La Plagne propose des activités pour tous les publics au cœur de montagnes aux paysages magnifiques et très variés (forêts, alpages, cours d'eau, glaciers...) qui vont de 600 mètres à 3 000 mètres d'altitude. Cette grande station est dotée d'un domaine skiable de 225 km de pistes qui relie une constellation de onze villages.

Quelles sont les structures phares de la station ?

La Plagne a aujourd'hui tous les équipements nécessaires permettant d'accueillir à la fois les touristes, mais aussi les sportifs de haut niveau et les professionnels lors de séminaires d'entreprise. Il y a deux ans, un terrain de foot-Rugby a été créé à plus de 2 000 mètres d'altitude avec un gazon 100 % naturel qui permet d'accueillir des équipes professionnelles de foot et de rugby pendant l'été pour des stages d'oxygénation. Depuis

ces deux dernières années, nous avons fait de La Plagne une terre d'accueil de sportifs de haut niveau également pour des sports hors terrain comme par exemple le cyclisme ou le basket.

Par ailleurs, grâce à son cadre privilégié et à la qualité de ses prestations et de ses équipements, la station est très convoitée par les dirigeants d'entreprise pour organiser des événements professionnels et assurer la réussite de séminaires, de congrès et de team buildings.

Quels sont les grands événements à venir à La Plagne ?

Du 5 au 13 décembre, nous allons accueillir le Coupe du monde de bobsleigh sur notre piste olympique qui est la seule piste olympique de France. Et ensuite, se déroulera l'ouverture hivernale de la station qui aura lieu le week-end des 16 et 17 décembre avec de nombreuses animations au programme !

Quels liens entretenez-vous avec l'ASSE ?

Nous avons établi un partenariat avec le club il y a deux ans. Des liens économiques mais aussi affectifs se sont créés entre nous. Nous accueillons les Verts l'été pendant une semaine pour des stages d'oxygénation, avec du foot, bien sûr, mais aussi des activités annexes comme notamment des randonnées et du rafting ce qui permet de souder l'équipe. Même si le stage des Verts se déroule au cours de l'été, notre partenariat avec le club dure toute l'année. Par exemple, nous avons mis en place des offres de séjours à La Plagne pour les abonnés ASSE. ■

Evolution professionnelle : les aspirations des salariés d'Auvergne-Rhône-Alpes



© P.Hier

L'évolution
en interne
privilegiée

La 4^e édition du baromètre Ifop révèle que 70 % des salariés envisagent une évolution professionnelle avec pour motivation première une meilleure rémunération.

Le monde du travail est largement chahuté depuis plusieurs années par divers bouleversements. Le dernier baromètre Ifop sur l'évolution professionnelle révèle les sujets les plus susceptibles de transformer le travail. En Auvergne-Rhône-Alpes, 31 % des salariés citent l'allongement de la durée de la vie professionnelle suite à la réforme des retraites, puis 22 % évoquent le développement des intelligences artificielles et 21 % mentionnent la transition écologique. Le secteur d'activité, la catégorie socio-professionnelle et l'âge influent fortement sur la perception d'évolution du métier. "Si les plus de 40 ans pensent à l'allongement de la vie professionnelle, les moins de 40 ans anticipent davantage l'impact de la transition écologique et les cadres le développement des intelligences artificielles", remarque Claudie Beguet, directrice de projet CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) pour le réseau EVA Aura. Dans ce

contexte, le souhait d'évolution professionnelle reste à un niveau élevé. Ainsi, 70 % des salariés de la région déclarent envisager d'évoluer d'ici les deux prochaines années. "Pour un tiers des salariés, cette évolution est souhaitée dans les 6 mois. Ce sont les jeunes qui ont le plus envie d'évoluer", souligne Claudie Beguet. A noter une nette préférence pour une évolution en interne, recherchée par 59 % des personnes interrogées, contre 33 % qui pensent à une évolution en externe et 8 % qui envisagent de quitter le salariat. Cette évolution professionnelle est largement motivée par le salaire puisque 30 % des salariés d'Aura aspirent à bénéficier d'une meilleure rémunération contre 25 % de moyenne nationale. "Une hausse de salaire est une perspective crédible dans une région reconnue pour son dynamisme économique", commente la directrice de projet CEP. Les autres enjeux sont d'avoir davantage de res-

pensabilités (14 %), de changer de statut (12 %), d'être mieux reconnu dans son travail (12 %) et d'acquérir une qualification (11 %).

Semaines de l'Evolution Professionnelle du 9 au 20 octobre

Pour s'informer, 56 % des actifs identifient aujourd'hui le conseil en évolution professionnelle contre seulement 34 % il y a deux ans. Dans la région, ce service public est délivré par cinq opérateurs : le Réseau EVA pour les salariés et indépendants, l'Apec pour les cadres, Pôle emploi pour les personnes en recherche d'emploi, les Missions locales pour les moins de 25 ans et CAP Emploi pour les personnes handicapées. Ces acteurs seront pleinement mobilisés lors des Semaines de l'Evolution Professionnelle du 9 au 20 octobre. "Plus de 100 webinaires, dont une vingtaine ciblant les entreprises, seront organisés en ligne", fait savoir Claudie Beguet.

S.R.

Pulsalys transforme les chercheurs en entrepreneurs

Pulsalys, la société d'accélération du transfert de technologies (Satt) de Lyon-Saint-Etienne, a développé un programme de formation qui vise les doctorants et jeunes docteurs.

Pulsalys organise depuis 2018 des rencontres pour accompagner ces profils issus de 58 laboratoires du territoire. "Nos bootcamps prennent la forme de trois jours d'ateliers collectifs pendant lesquels les chercheurs vont réfléchir à leur business model, leur proposition de valeur, leur segmentation de marché, leur prototypage... tout en ayant

accès à un large réseau d'experts de l'innovation", résume Sophie Jullian, présidente de Pulsalys. Le dispositif a fait ses preuves et constitue un vrai tremplin vers la création de start-up. "Nous avons formé 120 jeunes chercheurs et plus de 70 projets ont été accompagnés à l'issue des bootcamps. Pulsalys a, par ailleurs, investi 4 M€ dans 30 de ces projets", partage Sophie Jullian. Autre preuve de réussite : huit lauréats du concours d'innovation i-Phd 2023 sont issus du site de Lyon-Saint-Etienne qui se classe ainsi en tête au niveau national. Aujourd'hui, une trentaine de jeunes chercheurs sont réunis lors des deux sessions



En 2022, un bootcamp Expl'Aura s'était tenu à l'Hôtel de Région.

annuelles. Pas suffisant pour la présidente de Pulsalys qui vise une centaine de doctorants accompagnés, soit 10 % des diplômés chaque année. En partenariat avec les SATT Linksium de Grenoble et Clermont Auvergne

Innovation, le prochain Bootcamp Expl'Aura se déroulera en novembre. De nouvelles pépites sorties des laboratoires seront bientôt prêtes à briller.

S.R.

NOUVELLE
RENAULT CLIO
E-TECH FULL HYBRID
145 CH

prêt à partir⁽¹⁾

portes ouvertes
12-16 oct⁽²⁾
ouvert le dimanche

E-Tech full hybrid
240€ à partir de /mois⁽³⁾
LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 3 000€
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁴⁾

essence
170€ à partir de /mois⁽⁵⁾
LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 2 500€
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁴⁾

A 97gCO₂/km

existe aussi en motorisations Diesel et GPL

modèle présenté : version hybride, Renault clio esprit alpine e-tech full hybrid 145 avec peinture métallisée à 300€/mois⁽⁶⁾, 1^{er} loyer de 3 000€, pack sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽⁴⁾ (1) marque déposée, dans la limite des stocks disponibles. (2) ouverture exceptionnelle le 15/10/23 selon autorisation. (3) Renault clio evolution e-tech full hybrid 145 hors options. (4) Renault clio evolution e-tech hors options. (5) (6) locations longue durée, assurances facultatives. 37 mois/100 000 km max. sous réserve étude et acceptation d'actes obligants sous la marque commerciale mobilize financial services, au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny - restitution véhicule chez concessionnaire en fin de contrat - paiement frais remise en état standard et km sup. (4) pack sérénité Renault selon conditions contractuelles sur 37 mois/100 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois. le contrat de lld peut être souscrit sans contrat d'entretien. détail en points de vente et sur renault.fr. offres à particuliers non cumulables, valables dans le réseau Renault participant pour toute commande de Renault clio e-tech full hybrid ou essence neuve du 01 au 31/10/2023. consommations mixtes min/max (l/100 km)*: 4,2/7,0. émissions co₂ min/max (g/km)*: 95/121. *selon norme wltc. © m. leuvey

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Renault Saint-Chamond

18 boulevard de Fonsala

AUTO THIVOLLE
Le sourire en plus

"Le Moulin" donne des ailes à Panzani



© SÉVERINE RENARD

Albert Mathieu a été nommé PDG de Panzani en janvier 2022 après le rachat par CVC Capital Partners.

Leader
sur le marché
des pâtes
et des sauces

Le groupe agro-alimentaire lyonnais s'est doté d'un nouveau siège, baptisé "Le Moulin", pour incarner sa dynamique et ses ambitions.

Avec un nom de cette consonance, difficile d'imaginer que Panzani est une entreprise française avec son siège social à Lyon. Ses origines remontent à 1941 lorsque Giovanni Panzani, né en France de parents italiens, se lance dans la création de pâtes depuis un grenier des Deux-Sèvres avant d'ouvrir une première usine en 1950. L'emballage cellophane et l'essor de la grande distribution accompagnent le développement de la marque qui s'installe en 1967 à la Croix-Rousse. Longtemps implantée dans un bâtiment construit par Tony Garnier, rue Boileau dans le 6^e arrondissement, l'entreprise a ensuite élu domicile durant quelques années dans le 8^e arrondissement avant d'emménager en août au sein du programme New Age à l'angle du cours Albert Thomas et du boulevard Vivier-Merle dans le 3^e arrondissement. Dans cet immeuble entièrement réhabilité, le semoulier-pâtier français loue 2 500 m² aux deux derniers étages pour héberger 210 de ses 785

collaborateurs. "Ce nouveau siège baptisé "Le Moulin" est à notre image. Il possède des racines et reflète notre ambition", affirme Albert Mathieu, PDG de Panzani. Organisé autour de trois moulins, trois usines, deux entrepôts et un centre d'innovation, situés en Ile-de-France et dans les Bouches-du-Rhône, le groupe lyonnais, racheté fin 2021 par CVC Capital Partners, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 668 M€. "Nous enregistrons 90 % de notre activité dans l'Hexagone où nous sommes leaders avec 30 % de parts de marché sur les pâtes et 26 % sur les sauces avec la marque Panzani et 30 % de parts de marché sur la semoule avec les marques Ferrero et Régia", fait savoir le Pdg qui précise une présence dans 62 pays dont la Belgique, la Roumanie, la Tchéquie, le Maroc, la Côte d'Ivoire, les Emirats Arabes Unis... Mais c'est bien en France que le groupe nourrit des ambitions, en misant notamment sur le développement de la gamme premium et de la gamme 3 Minutes.

Développer et transformer les filières agricoles françaises

Autres priorités : approvisionnement français et souveraineté industrielle. Avec 470 000 tonnes de blé dur français transformés par an, Panzani consomme près d'un tiers de la production totale pour la fabrication de ses pâtes et semoules ainsi que l'approvisionnement d'autres pâstiers. Aujourd'hui, 800 agriculteurs sont engagés dans la démarche Blé Responsable Français, mais Panzani souhaite intégrer l'ensemble de ses 3 000 agriculteurs partenaires. Le groupe veut également dynamiser la filière tomates en France et travaille avec des coopératives en Provence. Pour cultiver son image auprès des particuliers et professionnels de la restauration, Panzani a pris d'autres engagements pour diminuer son empreinte environnementale. "Nous visons -47 % d'émissions de carbone d'ici 2030 et 100 % d'emballages recyclables dès 2025", annonce Albert Mathieu.

S.R.

Soitec investit 380 M€ dans sa nouvelle usine



La nouvelle usine Bernin 4 de Soitec, à Bernin, a été inaugurée jeudi 28 septembre.

Le fabricant de matériaux semi-conducteurs, Soitec, a inauguré le 28 septembre, sa nouvelle usine dont le coût s'élève à 380 M€.

Le 31 mars 2022 avait lieu la pose de la première pierre de la future usine Bernin 4 du fabricant de matériaux semi-conducteurs, Soitec. 17 mois plus tard, le site, dont le coût s'élève à 380 M€, a été inauguré en présence notamment du ministre de l'Industrie, Roland Lescure et du commissaire européen, Thierry Breton. Ce nouvel équipement, constitué de 2 500 m² de salles blanches, est destiné à la production de la technologie SmartSIC de Soitec. Celle-ci permettra aux voitures électriques de disposer d'une autonomie plus importante et d'un temps de recharge de batterie plus rapide. En volumes de production, cette nouvelle usine devrait atteindre, à terme, un rythme de 500 000 plaquettes de silicium SmartSic par an.

400 collaborateurs recrutés d'ici cinq ans

L'entreprise annonce par ailleurs l'embauche d'ici les cinq prochaines années de 400 nouveaux collaborateurs pour travailler au sein de Bernin 4. Actuellement, l'entreprise emploie 2 100 collaborateurs dont 1 700 à Bernin. "Cette usine nous permettra de répondre à la demande croissante en carbone de silicium et d'atteindre une part de marché de 30 % d'ici 2030, tout en contribuant à rendre la mobilité électrique plus efficace et abordable", a déclaré Pierre Barnabé, directeur général de Soitec. L'État et l'Union Européenne contribuent à hauteur de 33 % dans le financement de cette usine.

Thomas Richardson

Precia Molen solide sur le premier semestre

Les résultats du premier semestre 2023 du groupe Precia Molen traduisent une capacité de rentabilité sur des marchés porteurs.

Le groupe ardéchois spécialisé dans la fabrication d'instruments de pesage statique industriel, vient de boucler un premier semestre 2023 solide. C'est ce que montrent ses résultats sur les six premiers mois de l'année avec notamment, une croissance de 10,4 % de son chiffre d'affaires soit 86,4 M€ (le CA du groupe a même progressé de 16,3 % au deuxième tri-

mestre), et un résultat net multiplié par deux à 6,7 M€. Dans son communiqué financier, Precia Molen explique cette performance, d'abord par une augmentation de la production de Precia SA au cours du deuxième trimestre, avec des retards de livraison de fin 2022 qui ont été résorbés et un résultat opérationnel qui a progressé de 2,1 M€. Le groupe met également en avant la performance commerciale de sa filiale indienne, Precia Molen India, "qui tire un plein profit de la croissance indienne grâce à l'excellence de ses produits et de ses services et de la confiance de ses clients".

J.T.

**Samedi 21
Dimanche 22
OCTOBRE**

Le Scarabée
Roanne

**FÊTE du
CHAROLAIS**

www.fetecharolais-roanne.fr

Sam. 8h - 19h | Dim. 9h - 19h
Entrée : 4 € (gratuit : - de 16 ans)
Le billet d'entrée donne droit à la tombola

Les incontournables

- Concours bovins
- Foire agricole
- Produits du Terroir
- Mini-ferme
- Animaux de la basse-cour
- Déjeuner Charolais

Nouveauté 2023

Dîner Spectacle
So Chic ! - La Revue
Samedi - 20h30

Obligations des contribuables octobre 2023

Remarques liminaires :

Toutes les entreprises doivent obligatoirement télétransmettre leur déclaration de résultats.

Toutes les entreprises redevables de l'impôt sur les sociétés doivent acquitter cet impôt ainsi que les contributions assimilées par téléversement.

Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € doivent obligatoirement télédéclarer et payer par téléversement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Toutes les entreprises doivent acquitter leur cotisation foncière des entreprises par téléversement, prélèvement mensuel ou à l'échéance.

Toutes les entreprises redevables de la TVA doivent la télédéclarer et la payer par téléversement.

Tous les employeurs doivent obligatoirement télédéclarer et payer par téléversement la taxe sur les salaires.

Les télépaiements de TVA, impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires, CVAE, taxe sur les conventions d'assurance et taxe sur les véhicules de sociétés se font au moyen d'un prélèvement européen au format SEPA interentreprises (ou SEPA B2B) quelle que soit la filière de paiement utilisée (EFI/EDI).

PAIEMENTS

LE 15 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Sociétés et autres personnes morales

– Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos un exercice le 30 juin 2023 : paiement, à l'aide du relevé de solde n°2572, du solde de l'impôt sur les sociétés et, le cas échéant, de la contribution sociale de 3,3 % et de la contribution sur les revenus locatifs afférents audit exercice.

– Personnes morales relevant du régime des sociétés de personnes clôturant leur exercice le 31 octobre 2023 : paiement, à l'aide du relevé d'acompte n°2581, de l'acompte unique de la contribution sur les revenus locatifs afférente audit exercice si au moins un de leurs associés est soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

➔ Etablissements payeurs de revenus mobiliers et intermédiaires financiers

– Personnes ou établissements établis en France ayant payé en septembre 2023 des produits de placement à revenu fixe ou des revenus distribués soumis à prélèvement forfaitaire ou des revenus de capitaux mobiliers donnant lieu à retenue à la source ou encore ayant procédé, en septembre 2023,

à des paiements ou à des inscriptions en compte soumis aux prélèvements sociaux : souscription par voie électronique d'une déclaration n°2777 et versement des prélèvements correspondants par téléversement sur le site www.impots.gouv.fr.

➔ Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires et relevant du paiement mensuel ou trimestriel
Téléversement de la taxe afférente aux salaires payés en septembre 2023 ou au cours du troisième trimestre 2023 à l'aide du relevé de versement provisionnel n°2501-SD transmis par voie électronique.

➔ Employeurs occupant moins de 50 salariés

– Paiement des cotisations et contributions sociales à l'URSSAF :

↳ par les employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le versement trimestriel au titre des salaires de juillet, août et septembre 2023 ;

↳ par les autres employeurs de moins de 50 salariés : au titre des salaires de septembre 2023.

– Reversement par téléversement, auprès de la DGFIP, du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires :

↳ de juillet, août et septembre 2023 pour les employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le

versement trimestriel ;
↳ de septembre 2023 pour les autres employeurs de moins de 50 salariés.

➔ Employeurs occupant 50 salariés ou plus et pratiquant le décalage de la paie

Paiement des cotisations et contributions sociales à l'URSSAF au titre des salaires de septembre 2023 versés en octobre 2023.

– Reversement par téléversement, auprès de la DGFIP, du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires de septembre 2023 versés en octobre 2023.

➔ Divers

Personnes ayant versé, au cours du troisième trimestre 2023, soit certains revenus non salariaux soit des salaires, pensions ou rentes viagères, à des bénéficiaires domiciliés ou établis hors de France : déclaration n°2494 et versement au service des impôts de la retenue à la source applicable le cas échéant (sous réserve des conventions internationales).

LE 19 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Redevables de la TVA

– Entreprises étrangères établies au sein de l'Union européenne ou dans un Etat tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France, souscrivant leurs déclarations de TVA auprès du service

des impôts des entreprises étrangères : déclaration 3310-CA3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de septembre 2023.

LE 24 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Redevables de la TVA

– Entreprises étrangères établies au sein de l'Union européenne ou dans un Etat tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France, disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un pays ayant signé une telle convention et qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1^{er} janvier 2013, le 25 mars 2017 ou le 27 février 2021 (selon le pays tiers concerné), souscrivant leurs déclarations de TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu d'imposition de l'ancien représentant fiscal : déclaration 3310-CA3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de septembre 2023.

– Groupes de sociétés ayant opté pour le paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative 3310-CA3-G et paiement des taxes afférentes au mois de septembre 2023.

➔ Assujettis ayant opté pour le régime de groupe de TVA

– Représentants d'assujettis uniques : souscription par

voie électronique de la déclaration de chiffre d'affaires CA3 du groupe TVA qu'ils représentent et paiement par téléversement de la TVA afférente aux opérations du mois de septembre 2023, ainsi que de la déclaration 3310-M-AU.

LE 25 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Assujettis ayant opté pour le régime de groupe de TVA

– Membres d'assujettis uniques : souscription par voie électronique du formulaire n°3310-A-SD, dont le total est reporté sur une déclaration de chiffre d'affaires CA3 vierge, et paiement par téléversement des taxes assimilées à la TVA et des taxes intérieures de consommation dues au titre du mois de septembre 2023.

➔ Tous employeurs

– Versement aux caisses AGIRC/ARRCO des cotisations de retraite complémentaire dues au titre des salaires de septembre 2023 (cas général) ou au titre des salaires de juillet, août et septembre 2023 (employeurs occupant 9 salariés au plus n'ayant pas opté pour le versement mensuel).

DÉCLARATIONS

LE 12 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Assujettis à la TVA réalisant des opérations intra-communautaires

– Souscription par voie électronique auprès des douanes de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intra-communautaires réalisées en septembre 2023.

– Souscription auprès des douanes de la déclaration européenne des services pour les opérations intra-communautaires réalisées en septembre 2023.

LE 15 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Sociétés et autres personnes morales

– Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos un exercice le 30 juin 2023 : paiement, à l'aide du relevé de solde n°2572, du solde de l'impôt sur les sociétés et, le cas échéant, de la contribution sociale de 3,3 % et de la contribution sur les revenus locatifs afférents audit exercice.

– Personnes morales relevant du régime des sociétés de personnes clôturant leur exercice le 31 octobre 2023 : paiement, à l'aide du relevé d'acompte n°2581, de l'acompte unique de la contribution sur les revenus locatifs afférente audit exercice si au moins un de leurs associés est soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

➔ Etablissements payeurs de revenus mobiliers et intermédiaires financiers

– Personnes ou établissements établis en France ayant payé en septembre 2023 des produits de placement à revenu fixe ou des revenus distribués soumis à prélèvement forfaitaire ou des revenus de capitaux mobiliers donnant lieu à retenue à la source ou encore ayant procédé, en septembre 2023, à des paiements ou à des inscriptions en compte soumis aux prélèvements sociaux : souscription par voie électronique d'une déclaration n°2777 et versement des prélèvements correspondants par téléversement sur le site www.impots.gouv.fr.

➔ Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires et relevant du paiement mensuel ou trimestriel

– Téléversement de la taxe



afférente aux salaires payés en septembre 2023 ou au cours du troisième trimestre 2023 à l'aide du relevé de versement provisionnel n°2501-SD transmis par voie électronique.

➔ Employeurs occupant moins de 50 salariés

– Paiement des cotisations et contributions sociales à l'URSSAF :

– par les employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le versement trimestriel au titre des salaires de juillet, août et septembre 2023 ;

– par les autres employeurs de moins de 50 salariés : au titre des salaires de septembre 2023.

– Reversement par téléversement, auprès de la DGFIP, du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires :

– de juillet, août et septembre 2023 pour les employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le versement trimestriel ;

– de septembre 2023 pour les autres employeurs de moins de 50 salariés.

➔ Employeurs occupant 50 salariés ou plus et pratiquant le décalage de la paie

– Paiement des cotisations et contributions sociales à l'URSSAF au titre des salaires

de septembre 2023 versés en octobre 2023.

– Reversement par téléversement, auprès de la DGFIP, du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires de septembre 2023 versés en octobre 2023.

➔ Divers

– Personnes ayant versé, au cours du troisième trimestre 2023, soit certains revenus non salariaux soit des salaires, pensions ou rentes viagères, à des bénéficiaires domiciliés ou établis hors de France : déclaration n°2494 et versement au service des impôts de la retenue à la source applicable le cas échéant (sous réserve des conventions internationales).

LE 19 OCTOBRE AU PLUS TARD

➔ Redevables de la TVA

– Entreprises étrangères établies au sein de l'Union européenne ou dans un Etat tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France, souscrivant leurs déclarations de TVA auprès du service des impôts des entreprises étrangères : déclaration 3310-CA3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de septembre 2023.

COL LECTIVITÉS

Sécurité de la Coupe du monde de rugby à Saint-Étienne, l'heure du bilan

Si la Coupe du monde de rugby bat son plein encore jusqu'au 28 octobre avec peut-être une affiche finale pour les Bleus, à Saint-Etienne, c'est déjà l'heure du bilan pour les autorités organisatrices, après le match Australie-Portugal du 1^{er} octobre.

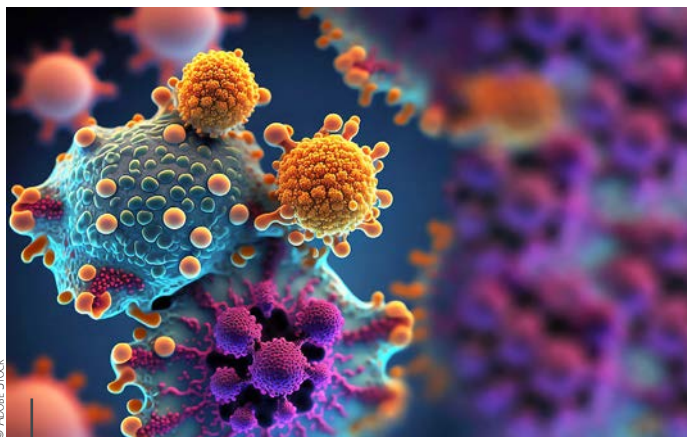


Match de préparation pour la Coupe du monde de rugby des Bleus contre l'Ecosse le 12 août à Saint-Etienne.

Quelques jours après le dernier match de la Coupe du monde de rugby, dimanche 1^{er} octobre avec l'affiche Australie-Portugal (34-14) à Saint-Etienne, l'heure est déjà au bilan pour les autorités et les organisateurs de l'événement. Ce jeudi 5 octobre au lendemain de la victoire de l'ASSE contre Dunkerque (2-0) hier à domicile, le préfet de la Loire, a exposé les expériences à retirer de l'organisation de l'événement, durant lequel aucun incident notable n'a été décelé. *"Le bilan est très positif sur l'organisation à Saint-Etienne de la Coupe du monde de rugby"*, a partagé Alexandre Rochatte au côté des représentants des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers de la Loire, tous unanimes sur *"l'excellente coordination entre les différents services de sécurité. Il n'y a pas eu de difficulté particulière d'accès au stade ni aux sorties. Cette expérience nous a permis de valider un certain nombre de concepts et de scénarios de crise en vue de l'accueil des JO 2024"*. Sur la totalité des quatre matchs au stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne, 156 509 spectateurs ont été accueillis pour moitié Français et pour moitié étrangers (Australiens, Argentins, Portugais notamment). Au total, 2 500 personnes dont 700 policiers, gendarmes, militaires de l'opération Sentinelle et quatre escadrons de gendarmerie mobile, et 536 sapeurs-pompiers ont été mobilisés chaque soir de match.

■ Noémie Coquet

CHU de Saint-Étienne : Une innovation pour traiter les cancers du sang



A ce jour, six patients du CHU de Saint-Etienne ont bénéficié de ce traitement pour soigner le cancer du sang.

Les médicaments Car-T cells alimentent l'espoir de mieux soigner certains cancers du sang. Le CHU de Saint-Etienne dispose de ce traitement depuis cet été.

"Les Car-T cells sont des médicaments issus des cellules du patient, manipulées génétiquement pour cibler son système immunitaire vis-à-vis des cellules tumorales", détaille le docteur Jérôme Cornillon, chef du service Hématologie et thérapie cellulaire au CHU de Saint-Etienne. Des cellules prélevées, modifiées puis réinjectées et qui deviennent de "super cellules" boostant la réponse immunitaire. C'est tout l'espoir de ce traitement novateur, dont les premiers essais en France datent de 2017. Une thérapie disponible principalement dans les CHU. Depuis le début de l'été, le centre hospitalo-universitaire stéphanois a reçu l'autorisation d'utiliser ces

médicaments Car-T cells, évitant aux patients une prise en charge à Lyon bénéficiant en outre, d'un accès plus rapide au traitement, le service lyonnais faisant face à une longue file d'attente. L'autorisation de mise sur le marché de ce traitement concerne pour l'heure uniquement les maladies du sang, et pour l'essentiel certains lymphomes et certaines formes de leucémie aiguë. "Ces traitements ne concernent pas les patients en première ligne, mais ceux en rechute. Le taux de rémission est de 40 à 50 % ce qui peut paraître moyen, mais en fait, les patients traités en 3^e ligne (avec deux rechutes, NDLR) ont des réponses largement inférieures (20 à 10 %) avec des thérapies classiques." Depuis la mise en œuvre de ce traitement en août dernier, six patients en ont bénéficié. Ils seraient entre 30 et 40 à pouvoir être pris en charge chaque année.

S.V.

Sous-location touristique illégal

L'article 8 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 dispose que le locataire ne peut sous-louer le logement sauf avec l'accord écrit du bailleur, y compris sur le prix du loyer.

En cas d'accord du bailleur, le prix du loyer au mètre carré de surface habitable des locaux sous-loués ne peut excéder celui payé par le locataire principal. Le locataire transmet au sous-locataire l'autorisation écrite du bailleur et la copie du bail en cours.

Remboursement des sous-loyers perçus à défaut d'accord du bailleur

Pour la Cour de cassation, les sous-loyers perçus par le locataire constituent des fruits civils qui appartiennent par accession au propriétaire, et doivent lui être remboursés sauf autorisation du bailleur (Cass. Civ III : 12.9.19).

La Cour de cassation considère même que le loyer principal ne peut être déduit du montant à rembourser au bailleur car le locataire, sous-louant sans en avoir le droit, ne peut être considéré comme un possesseur de bonne foi au sens de l'article 548 du code civil (Cass. Civ III : 22.6.22).

Condamnation solidaire des plateformes d'annonces de location

La Cour d'Appel de Paris a condamné solidairement la société Airbnb et le locataire au remboursement de la somme correspondant aux sous-loyers perçus, au motif qu'en sa qualité d'éditeur, et non de simple hébergeur, elle avait concouru au préjudice subi par le bailleur (Cour d'Appel de Paris, ch. 4-4, 3 janv. 2023).

Dans cette affaire, le locataire avait proposé son logement via Airbnb en contravention d'une clause de son bail lui interdisant de le sous-louer sans l'accord écrit du bailleur. Le bailleur l'avait assigné en justice, avec la plateforme, afin d'obtenir leur condamnation solidaire au remboursement des sous-loyers et au paiement de dommages-intérêts pour préjudice moral.

Les juges ont estimé qu'Airbnb avait joué un rôle actif de nature à lui conférer une connaissance ou un contrôle des données. La plateforme est de plein droit responsable de la diffusion d'annonces illicites par les hôtes puisqu'elle a pour mission de surveiller les informations par eux transmises. Elle ne peut donc pas bénéficier de la responsabilité alléguée des simples hébergeurs.

La résiliation du bail pourrait être prononcée

La Cour d'Appel de Paris avait relevé que le locataire n'avait pas respecté l'interdiction contractuelle de sous-louer dont la preuve était rapportée par un procès-verbal de constat et des messages de la société Airbnb (annonces et réservations effectives sur le site Airbnb).

La locataire ne pouvait ignorer cette interdiction (stipulation expresse du bail). Le logement concerné était un logement social attribué en considération de la situation financière et familiale du locataire. En conséquence, la Cour d'Appel a jugé que ces éléments caractérisaient un manquement contractuel d'un degré de gravité tel qu'il justifiait la résiliation du bail (Cour d'Appel de Paris, ch. 4-3, 17 mai 2018).

Pour toute question sur ce sujet et sur le logement en général, vous pouvez contacter l'ADIL de la Loire et de la Haute-Loire au 04 77 95 13 32 et par mail : juristes@adil42-43.org

Pour en savoir plus :
ADIL Loire Haute-Loire
20 A rue Balay 42000 SAINT-ÉTIENNE
Std : 04 77 95 13 32
contact@adil42-43.org - www.adil42-43.org

adil
Loire Haute-Loire

Publi-rédactionnel

VIE JURIDIQUE

La Faculté de droit de Saint-Étienne célèbre ses 118 diplômés

La cérémonie de remise des diplômes de Masters de la Faculté de Droit de Saint-Étienne organisée le 7 octobre dernier au Centre des Congrès, a mis en lumière les 118 diplômés de la promotion 2023.



Les 118 diplômés des masters de la Faculté de droit de Saint-Étienne, ont été mis à l'honneur le 7 octobre.

Près de 600 personnes se sont réunies le 7 octobre pour la deuxième édition de la cérémonie de remise des diplômes de Masters de la Faculté de Droit de Saint-Étienne. Baptiste Bonnet, doyen, puis Florent Pigeon, président de l'université Jean-Monnet ont initié les premières prises de discours, suivis de Catherine Pautrat, présidente de la cour d'appel de Lyon, Gilles Hermitte, président de la cour administrative de Lyon, Daniel Villareale président de la CPME Loire et Auvergne-Rhône-Alpes et Alexandre Rochatte, préfet de la Loire, parrains et marraine de la cérémonie. Cette année, 118 diplômés ont été mis en lumière après les 130 diplômés de 2021 et 2022. Sur l'initiative de Baptiste Bonnet, doyen de la Faculté de droit, les majors de promotion sont montés sur scène chacun leur tour pour un exercice oratoire relatif aux études de droit, avant d'ouvrir le bal de la remise des diplômes qui s'est conclu par le traditionnel lancé de toques.

■ Noémie Coquet

Une œuvre de l'artiste-designer Line Vautrin vendue aux enchères à Roanne

L'hôtel des ventes de Roanne organise le 21 octobre une vente prestige au cœur de laquelle deux pièces phares seront proposées : un miroir "Sequins" de Line Vautrin et le "Lion assis", un bronze patiné du sculpteur Antoine-Louis Barye.

"Le miroir "Sequins" en talosel teinté, lumaline et fragments de miroir de couleur, signé Line Vautrin est une pièce très originale", explique Olivier Lalonde, commissaire de la vente prestige du 21 octobre à l'hôtel des ventes de Roanne. Circulaire,

son diamètre est de 60 cm. Le talosel, cette matière blanche qui entoure le miroir au centre, est un matériau inédit que l'artiste-designer tira de l'acétate de cellulose. "Line Vautrin façonnait cette nouvelle matière pour créer des articles de décoration". Et de poursuivre : "Son autre singularité, la création de miroirs "sorcière" déformants. Elle a eu comme clients notamment Yves Saint Laurent, Françoise Sagan, l'architecte Peter Marino à New-York. Elle travailla chez Schiaparelli. Deux ans avant sa mort en 1997, le musée des Arts décoratifs de Paris lui consacra une rétrospective". Ce miroir signé avec le cachet "Roi" devrait s'envo-



© BÉATRICE PERROD-BONNAMOUR



L'hôtel des ventes de Roanne organise une nouvelle vente prestige le 21 octobre.

ler pour 60 000 €. Après la mise à prix de mobilier classique, moderne et contemporain et de belles œuvres graphiques, suivront les sculptures parmi lesquelles dominera "Le lion assis" d'An-

toine-Louis Barye. Ce bronze à riche patine nuancée de noir et vert foncé, est signé "Barye" sur la terrasse. La mise à prix est estimée entre 3 000 et 4 000 €.

Béatrice Perrod-Bonnamour

Je choisis les produits de ma région

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Retrouvez les produits MA RÉGION, SES TERROIRS dans vos magasins et sur vos marchés.
maregionsesterroirs.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes 2023 © Photo : Damien Patin

Le congrès des experts-comptables au cœur des préoccupations de la profession



© Caroline Dupuy

Plus de 7 000 professionnels du chiffre et du conseil étaient réunis à Montpellier pour leur congrès national.

La facture électronique reportée

Plus de 7 000 professionnels du chiffre et du conseil étaient réunis du 27 au 29 septembre à Montpellier pour parler innovation, nouvelles technologies et data.

Difficile d'être plus dans l'actualité... Alors que le 78^e congrès national des experts-comptables s'est ouvert mercredi 27 septembre à Montpellier, avec pour thème "De la facture électronique à la data, le début d'une nouvelle ère", les discussions sur la date d'application de la facture électronique généralisée battaient leur plein... à Paris !

Olivia Grégoire annule et Bruno Le Maire décale sa venue

Conséquences ? Olivia Grégoire, ministre déléguée aux PME, à l'artisanat, au commerce et au tourisme a annulé son déplacement sur le congrès et Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a décalé son jour et heure d'arrivée. Et pour cause. Initialement prévue au 1^{er} juillet 2024, l'obligation pour les entreprises établies en France d'émettre et de recevoir des factures électroniques a été reportée - fin juillet - à une date qui "sera décidée dans le

cadre de la loi de finances pour 2024". Et c'est justement le 27 septembre que le gouvernement présentait en conseil des ministres, son projet de loi de finances pour 2024. S'il est encore trop tôt pour connaître la date exacte du report, Jérôme Fournel, directeur général des finances publiques a donné, en duplex depuis son bureau, quelques indications : "Il y a eu beaucoup de communication sur le sujet mais la réalité s'impose à nous. Les entreprises sont loin d'être prêtes. Et nous ne sommes pas prêts techniquement non plus. Nous avons donc intérêt à décaler la mise en application pour proposer une mise en place qui se passe extrêmement bien et pour éviter les problèmes rencontrés lors de l'application du guichet unique".

"Nous ne voulons pas un deuxième guichet unique"

Autre annonce : "Le projet devrait être finalisé fin 2024 pour permettre une phase pilote dès 2025. Et une ouverture, à tous, du service en 2026-2027". Qu'importe cette date pour

l'équipe du congrès, qui n'a qu'un seul mot à la bouche sur le sujet : avançons. Cécile de Saint Michel, la présidente du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables est claire sur le sujet, "nous étions prêts, mais nous ne voulons pas un deuxième guichet unique !". Les chiffres parlent d'eux-mêmes : "80 % des cabinets ont commencé à accompagner leurs clients dans cette réforme de la facturation électronique", illustre Boris Sauvage, vice-président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables. Avant de poursuivre, "il faut poursuivre notre mobilisation. Et continuer, car les enjeux pour les entreprises et nos cabinets restent les mêmes". C'est ainsi que Cécile de Saint Michel, suggère "que l'agrément des plates-formes de dématérialisation (pour transmettre et recevoir les factures électroniques) se poursuive". L'occasion ensuite pour les plates-formes de s'échanger des factures sur la base du volontariat.

Caroline Dupuy

Trente spectacles à l'affiche du Théâtre du Parc

Avec 30 spectacles dont cinq pour le jeune public, la saison 2023/2024 du Théâtre du Parc à Andrézieux-Bouthéon, fait la part belle aux pièces consacrées aux thèmes de société mais "sans prise de tête".



© YASSAMAN BAROUTI ANDRESTANI

La pièce "La crèche" de la compagnie L'Harmonie communale est programmée le 17 novembre.

La saison 2023/2024 du Théâtre du Parc à Andrézieux-Bouthéon concentre au moins huit spectacles en lien avec les thèmes de société et l'actualité : éducation, discriminations, droit des femmes, démocratie... "Attention, quand je dis problématiques de société, cela ne veut pas dire qu'on vient au théâtre pour se prendre la tête, il y a souvent beaucoup d'humour dans ces créations", souligne avec malice son directeur depuis huit ans, Patrice Melka. Si ce parti pris est un "véritable choix", c'est aussi une histoire de relations entre le théâtre de 360 places et les compagnies artistiques régionales comme L'Harmonie communale, qui sera de retour le vendredi 17 novembre avec *La crèche, mécanique d'un conflit* à propos des préjugés et des tensions sur la laïcité. Ou encore le 9 février avec *Education nationale*, qui plongera les spectateurs au cœur de la mécanique d'un lycée. Plus proche dans le temps, les 21 et 22 octobre, le spectacle *I love you two* s'installera sous un chapiteau en bords de Loire et réunira trois duos d'acrobates. Avec 5 500 places à l'année destinées aux scolaires, le Théâtre du Parc à Andrézieux-Bouthéon réserve une place importante à la diffusion de la culture pour le jeune public et à l'accompagnement à la création chorégraphique, qui ont façonné sa réputation.

■ Noémie Coquet

RES PIRER

N'oubliez pas Marcelle de Françoise Henry



Et elle avait tracé son chemin, sans éclat, sans écart, ni sortie de route.

Françoise Henry. Françoise sera présente à la Fête du livre de Saint-Etienne du 13 au 15 octobre.

Comédienne et écrivain Françoise Henry a reçu de nombreux prix littéraires dont le prix Cino del Duca et le prix Charles Exbrayat. N'oubliez pas Marcelle est son douzième roman.

C'était un autre temps. Un temps où les jeunes comme les vieux chantaient *"le travail c'est la santé"*. Un temps où les petites filles jouaient à la poupée et les petits garçons au ballon. C'était en 1922. Marcelle venait de naître. Grâce ou à cause de la guerre, en effet en 14 le fiancé de sa mère était mort à Verdun et celui qui allait devenir son père s'était trouvé là pour la consoler. Une vie étirée sur un siècle. Une vie minuscule achevée dans un Ehpad en 2018. Sans tambour ni trompette mais sereinement, par une *"bonne petite main"* toujours au four et au moulin, droite dans ses petites bottes, heureuse que Dieu existât... *"même rangé dans le tiroir d'à côté"*. Une vie banale qui aurait pu en être une autre - toute à l'envers -

si le fils Andersen n'avait pas été le fils de son père. Et si sa mère à elle ne lui avait pas lancé définitive *"c'est pas possible"*. Ce jour-là, sans grands mots, sans esclandre ni portes qui claquent, elle avait mis ses rêves au placard. Ses rêves de robe blanche, de *"ménagère"* en argent, d'initiales entrelacées sur de jolis draps brodés, de services de verres et d'assiettes et tout et tout et tout. Et elle avait tracé son chemin, sans éclat, sans écart, ni sortie de route. Pendant l'occupation tout d'abord - et alors que sa famille avait été contrainte d'héberger un officier allemand - elle avait su ignorer les sourires enjôleurs de ce lieutenant de la Wehrmacht. Plus tard aussi elle avait dit non à un gentil garçon qui avait passé

la journée à lui montrer la campagne du bout de son pébroc expliquant à ses parents qu'elle n'épouserait pas un homme *"qui désignait tout ce dont il parlait de la pointe de son parapluie"*. Puis plus tard, bien plus tard, elle ne s'était pas laissée magnétiser par un hypnotiseur, roi du pendule et du spiritisme. Sur ses vieux jours enfin elle avait su tenir ses distances avec le nouveau prêtre de la paroisse, bel homme mais *"pas trop confit en eau bénite"* le bougre. Une vie à faire un roman ? *"La vie d'un simple"* au féminin sans doute.

Jacques Plaine

Saint-Marcel-de-Félines : 14^e édition de "Vieilles Pierres, Jeunes plantes"



Chaque année le Château de Saint-Marcel-de-Félines accueille les passionnés de plantes et de nature.

Pour la 14^e édition de "Vieilles Pierres, Jeunes Plantes" les 14 et 15 octobre au château de Saint-Marcel-de-Félines, les jardins d'hiver seront à l'honneur.

Pépiniéristes, horticulteurs, exposants de mobilier et décoration de jardin, produits alimentaires ou de bien-être, artistes et artisans d'art seront présents dans le parc et dans les communs du château de Saint-Marcel-de-Félines. Pour la 14^e édition de "Vieilles pierres, jeunes plantes", le 14 et 15 octobre, quelque 80 exposants sont attendus pour cette grande manifestation autour de la nature et du patrimoine, laquelle assoit sa notoriété d'année en année, en insistant sur la mise en lumière des richesses du territoire, les valeurs de décou-

verte, de retour à la terre et de transmission. "On a lancé cet événement alors qu'il n'en existait pas de ce type dans la région, qui réunisse aussi bien des pépinières, des producteurs régionaux et des artisans d'art. Tous nos exposants travaillent et produisent eux-mêmes sur le territoire", explique Mary-Ange Hurstel, propriétaire du château. Un territoire végétal que la manifestation vise à promouvoir, tout comme le patrimoine bâti autour du château, de son parc et de son théâtre de verdure. Les variétés de fleurs et de plantes, les couleurs, les parfums sont les maîtres-mots de cette manifestation particulière. "On défend une image. On essaie d'avoir une certaine qualité dans ce qu'on propose, aussi bien sur le fond, que sur la forme, la présentation des stands. L'endroit est beau on veut que l'événement

soit du même niveau". Mary-Ange Hurstel insiste sur sa volonté de s'ouvrir au-delà des frontières régionales, pour dynamiser ce rendez-vous qui se veut fédérateur. De plus en plus de visiteurs viennent découvrir le lieu et ce rendez-vous bucolique, qui propose également, pour la 5^e année consécutive, un rendez-vous unique, le village des jardiniers, où ces derniers présenteront une grande variété de jardins, des lieux célèbres ou plus discrets, ouverts au public ou plutôt très privés. Un village d'un genre inédit, à la fois lieu de rencontre et d'échange sur les jardins et les plantes.

Ch.G.

Samedi 14 et dimanche 15 octobre - Château de Saint-Marcel-de-Félines. Entrée 5 €

ÉMILIE SIMON TÊTE D'AFFICHE DES MARDIS DU GRAND MARAIS

Pour fêter la rentrée des Mardi(s) du Grand Marais (MGM) à Riorges, Pacôme Rotondo invite le public mardi 17 octobre, à sa release party avec Lakeetra Knowles & Music Train. Pacôme Rotondo au jeu de guitare explosif, au timbre de voix rocailleux et puissant embarque l'auditoire dans son univers rock blues sulfureux. A 22 ans, son premier album *World of confusion* est prometteur. Le 24 octobre, soirée électro avec Nezzy, figure montante roannaise, le duo parisien Zaabriskie et The Supermen lovers. Une tête d'affiche le 7 novembre : Émilie Simon. En 20 ans de carrière, cette artiste majeure de la scène française, multi récompensée, présentera son dernier disque novateur dont elle garde le secret. Rendez-vous pour une soirée scène émergente, le 5 décembre avec Glauque (électro/hip-hop), Liv Oddman (alternative) et Meule (rock) trois artistes aux univers uniques. Et le vendredi 22 décembre, ce sera la Surprise Party des MGM. Une soirée exceptionnelle en collaboration avec les associations Touilleurs Attitude Production et le Zèbre étoilé.

B.P.-B.

La viande charolaise en fête à Roanne



© JEAN-FRANÇOIS VAZIANI

**14 000 visiteurs
avaient fréquenté la
Fête du Charolais en
2022.**

La Fête du Charolais à Roanne prévue les 21 et 22 octobre au Scarabée est aussi pour les éleveurs de bovins l'occasion de braquer les projecteurs sur l'ensemble de la filière viande, qui retrouve des couleurs.

Les 21 et 22 octobre, à Riorges, c'est un "mini salon de l'agriculture" qui s'ouvrira aux visiteurs à l'occasion de la 31^e Fête du Charolais, dans l'enceinte du Scarabée. Les éleveurs bovins de la région et tous les acteurs de la filière seront à l'honneur, au moment où la consommation de viande repart à la hausse en France, comme l'a rappelé Christian Chargeraud, président de la Fête du Charolais, en présentant l'événement. L'édition 2023 s'annonce éclatante avec plus de 350 bovins présentés

au concours, 50 de plus que l'an dernier. La section des bovins reproducteurs, qui totalise 256 animaux, en comptera 30 de plus qu'en 2022, provenant de 39 exposants issus de sept départements. Même progression chez les animaux de boucherie, qui recenseront 95 bovins (78 en 2022) présentés par 31 élevages (20 de la Loire, huit de la Saône-et-Loire et trois du Rhône), 62 génisses dont 22 vaches naisseurs et quatre boeufs. Le dimanche, vers 16 h 30, aura lieu la présentation finale des lauréats. Durant les deux jours, le public pourra visiter librement les écuries mais aussi découvrir les autres spécialités d'élevage : le concours des agneaux de boucherie, avec 20 animaux ; le concours d'animaux de la basse-cour, qui comptera un bon effectif de volailles, lapins et pigeons ; les chevaux de trait, au nombre de dix.

Défilé, tours de calèche et ferme pédagogique, des animations pour toute la famille à la Fête du Charolais

Chez les équidés, un concours départemental de pointage est prévu le samedi, un défilé et des tours de calèche, proposés au public, le dimanche après-midi. Une ferme pédagogique, remplie de petits animaux, devrait attirer les enfants. Plus loin, le pôle dédié au bois et à la forêt, sous la conduite du lycée de Chervé-Noirétable, accueillera des démonstrations de matériels et machines. Soixante stands auront un volet plus commercial : matériel agricole, secteur agroalimentaire, produits du terroir... Les artisans bouchers proposeront la dégustation et la vente de viande charolaise. Quinze apprentis bouchers vont s'affronter sur une épreuve de découpe et de présentation de viande. Côté

restauration, les visiteurs devraient se régaler : déjeuner sous forme de buffet, lors des deux journées, avec toutes les pièces nobles de bœuf cuisinées à volonté ; dîner spectacle-cabaret le samedi soir (réservation à l'Office de tourisme de Roannais Agglo ou auprès des bouchers partenaires) ; burgers et frites en continu. Gratuite jusqu'à 16 ans, l'entrée au salon est fixée à 4 euros (3 euros en pré-vente). Cent-cinquante bénévoles sont mobilisés pour la réussite de cette fête inscrite parmi les manifestations-phares du Roannais. 14 000 visiteurs l'avaient fréquentée l'an dernier.

J.-F.V.

Ohna, la marque de linge de maison écoresponsable et originale

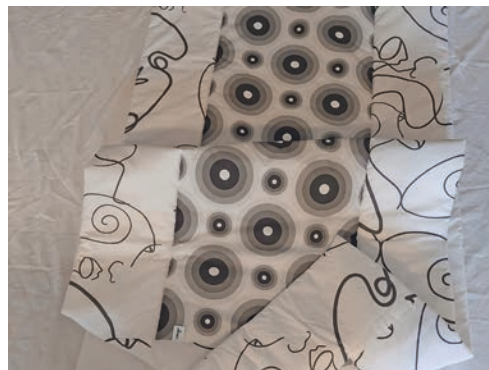
En 2021, la Lyonnaise Nathalie Nallet a créé Ohna, une marque de linge de maison. Elle propose des parures de lit, des serviettes et des draps de bain, du linge pour la cuisine, une collection enfant... Du haut de gamme, de l'éthique et du créatif, le tout, fabriqué en France et en éditions limitées.

Audrey Desfève



LE CHEMIN DE LIT COMME À L'HÔTEL

Pimpez votre chambre à coucher avec ce chemin de lit de créateur, qui présente un motif original de pois et de visages. Réalisé de manière artisanale, à la façon d'un patchwork, il s'agit là aussi d'un produit confectionné à partir de chutes de tissu. Chemin de lit molletonné 80x260 cm, 118,80 €.



LE CADEAU DE NAISSANCE SO CUTE

Vous cherchez une idée de cadeau de naissance ? Voici une sortie de bain confectionnée à partir de chutes de tissus, pensée et réalisée en France. On adore les motifs papillons colorés ! Et elle dispose d'un pochon de rangement assorti. Sortie de bain bébé Papillons avec pochon de rangement, 60 €.



LE SET DE CUISINE STYLÉ

Réveillez le meilleur pâtissier qui est en vous et laissez-vous tenter par ce set de cuisine composé d'un tablier très recouvrant et de deux torchons 100 % coton tissé. De quoi apporter du style à votre cuisine ! Set de cuisine tablier + deux torchons 100 % coton tissé, 108 €.



LA PARURE DE LIT ENSOLEILLÉE

Apportez une touche marine à votre intérieur avec cette parure de lit motif sardine ! Moderne, colorée et originale, cette parure de lit en percale de coton français vous apportera douceur et confort, le tout dans une ambiance estivale... Parure de lit motif sardine 220x240 cm, 252 €.



LE JOLI COUSSIN QUI VA BIEN

Ce coussin en velours violet à poisson va apporter un sacré coup de fouet à votre salon ! Sur un fauteuil, une banquette ou un rocking chair, cet accessoire haut de gamme ne passera pas inaperçu. Housse de coussin 45x45 cm, 42 €.

Crédits photos : Ohna

Cancer du sein métastatique : une prise en charge de plus en plus efficace

Le cancer du sein métastatique est une maladie considérée encore aujourd'hui comme synonyme de sombre pronostic. Or justement les avancées de la recherche médicale ont permis de faire progresser la prise en charge.

Selon le Dr Paul Cottu, oncologue médical à l'Institut Curie, "dans la prise en charge des cancers du sein hormono-dépendants métastatiques, les dernières avancées thérapeutiques telles que les inhibiteurs de CDK4/6 (comprimés pris à domicile) associés à l'hormonothérapie ont représenté une réelle amélioration". Concrètement, dans la prise en charge des cancers du sein hormono-dépendants - 80 % des cas de cancer du sein - "les inhibiteurs CDK4/6 associés à l'hormonothérapie en première ligne permettent de contrôler la maladie bien plus longtemps qu'auparavant. Autrement dit, les patientes vivent avec une maladie contrôlée, peu évolutive, peu symptomatique pendant des mois, voire des années. Et si elles doivent être suivies régulièrement par leur oncologue, elles peuvent prendre leur traitement oral à domicile ce qui est un vrai plus pour leur qualité de vie." Selon l'enquête Réalités 2,

pour près de la moitié des patientes (44 %), le cancer du sein métastatique et les traitements ont un impact au niveau de leur état physique. Quasiment un quart (24 %), rapporte des conséquences psychologiques et sociales. Quasiment la même proportion (22 %) affirme être gênée dans ses activités quotidiennes. De manière générale, leur qualité de vie est détériorée à cause des effets secondaires des traitements. Par rapport aux protocoles à base de chimiothérapie, les femmes bénéficiant des traitements les plus récents (thérapies ciblées et hormonothérapie) sont plus nombreuses à se sentir bien avec leur prise en charge (84 % pour les thérapies ciblées et 78 % pour l'hormonothérapie contre 65 % pour la chimiothérapie) et sont moins nombreuses à le trouver contraignant (33 % et 27 % vs 61 %). Le laboratoire Pfizer s'est enga-



gé pour justement répondre aux besoins des patientes et de leurs proches. Via sa démarche SeinChrono, plusieurs outils sont proposés afin d'accompagner les femmes souffrant d'un cancer du sein métastatique. C'est le cas par exemple de PactOnco.fr, un site internet et une page Facebook où elles peuvent trouver des informations sur la maladie. Autre solution : LaVieAutour.fr. Sur ce site créé en collaboration avec l'Association francophone pour les soins oncologiques de support (AFSOS), figure une carte interactive qui permet d'identifier rapidement les associations proposant des soins de

support à proximité du lieu de résidence de la patiente. Enfin de nombreuses associations œuvrent tous les jours pour accompagner les patientes et leurs proches. A l'image du Collectif 1310, créé spécifiquement pour les patientes présentant un cancer du sein métastatique, et qui regroupe neuf associations : Europa Donna France, Juris Santé, Life is Rose, Mon Réseau Cancer du Sein, BRCA France, Étincelle, Vivre comme avant, OSE ! et collectif Triplettes Roses.

Pour en savoir plus :
www.collectif1310.fr

NUTRITION : CES ALIMENTS BONS POUR LE MORAL



Le magnésium constitue un levier anti-fatigue et anti-stress imparable ! Les sources apparaissent multiples : dans les fruits, bananes en tête. Mais aussi dans les fruits frais et secs (abricots, raisins, figues...) et les oléagineux (amandes, noix, noisettes...). Sans oublier le chocolat noir. Mettez également sur les oméga 3, précieux pour la santé du cerveau. Vous en trouverez dans les huiles (de colza, de noix...), les poissons gras (sardines, harengs, maquereaux...), les graines (lin, chia, courge...) et des fruits comme les avocats. Autant d'aliments riches en bons acides gras - les insaturés - et en vitamines bien sûr. Quid des vitamines (C...), justement ? Elles sont à consommer quasiment sans modération. Encore une fois dans les fruits et les légumes dont en vrac, le poivron - particulièrement le rouge - le citron, le kiwi ou encore le brocoli.

ANNONCES LÉGALES

- ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES
- FORMALITÉS JURIDIQUES
- MARCHÉS PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

SUPER
plomberie - chauffage - couverture - zinguerie - étanchéité

SUPER REMPLACE
VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL PAR UNE POMPE À CHALEUR

* INTERDIT À LA VENTE DEPUIS LE 01/07/2022 *

DEVIS GRATUIT

Baptiste ABOULIN
06 60 64 46 29

RGE QualiPac

CONTACT@SUPER42.FR ZAC DU TISSOT - SAINT - GENEST - LERPT 04 77 37 85 85

Modalités de publication des Annonces légales

L'Essor Affiches est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2023 par arrêté préfectoral (n°2022-225) dans le département 42 - Loire.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

NOR : MICE2231563A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2023 dans le département 42 - Loire.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire :

Forme de la société	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société anonyme (SA)	387 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	193 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 euros
Société en nom collectif (SNC)	214 euros

Forme de la société

Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I

Société à responsabilité limitée (SARL)	144 euros
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 euros
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 149 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 108 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 64 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 35 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 56 euros HT.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Loire

Avis civils



NOTALLIANCE

1, Avenue Antoine Ravel
42330 SAINT GALMIER

Avis de saisine de légataire universel

DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 18 mars 2013, **Mme Renée Lucienne BLANCHON**, célibataire, demeurant à CHAZELLES-SUR-LYON (42140) 13 route de Saint-Galmier, née à CHAZELLES-SUR-LYON (42140), le 27 juin 1938, est décédée à SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69590), le 13 mars 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nathalie WOLFF, Notaire associé de la SELARL dénommée « NOTALLIANCE », le 10 octobre 2023. Il résulte d'un acte complémentaire audit acte de dépôt, reçu par le Notaire le même jour, que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Nathalie WOLFF, notaire à SAINT-GALMIER, référence CRPCEN : 42051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SAINT-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (T23128379)

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Maître Nathalie VIRICEL, Notaire associée de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE GEYSSANT & VIRICEL Notaires associés », titulaire d'Offices Notariaux à BALBIGNY (42510) 120, rue de Saint-Etienne, et à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270), 32 Avenue Albert Raimond, CRPCEN 42069, le 3 octobre 2023, a été effectué un apport à communauté des biens ci-après : - une parcelle de terrain cadastrée section WB N° 65 sis à SOUTERNON lieudit Perrachat - un ensemble immobilier cadastré section A N° 247, 925 et 245 sis à SAINT-POLGUES lieudit Verdier, aménageant le régime matrimonial ENTRE : Monsieur Nicolas GARDANT, plâtrier peintre, né à ROANNE (42300) le 25 février 1977 et Madame Vanessa JAMART, institutrice, née à LE COTEAU (42120) le 5 avril 1977, demeurant ensemble à SAINT-POLGUES (42260) Lieudit Le Verdier. Mariés à la mairie de AMIONS (42260) le 11 juillet 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (T23128542)

Constitutions

EPURE RAPHAEL CANNATA

SARL au capital de 1 500 euros. **Siège social** : 51 rue Jean Marie Pons. 42150 LA RICAMARIE. **AVIS DE CONSTITUTION**. Aux termes d'un acte ssp en date à La Ricamarie du 06/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : SARL. **Dénomination sociale** : EPURE RAPHAEL CANNATA. **Siège social** : 51 rue Jean Marie Pons, 42150 LA RICAMARIE. **Objet social** : Etudes techniques bois, contrôle et tests sur constructions bois, conseils constructions. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social** : 1 500 euros. **Gérance** : Monsieur Raphaël CANNATA, demeurant 51 Rue Jean Marie PONS 42000 ST ETIENNE, assure **La Gérance**. **Immatriculation de la Société** au RCS de Saint-Etienne. (T23126998)

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date à ST GERMAIN LAVAL du 29/09/2023, il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

BAZANDINE

- **Siège** : 30, Chemin des Côtes - 42260 ST GERMAIN LAVAL - **Durée** : 99 ans - **Capital** : 5 000 euros - **Objet** : l'exploitation, la gestion et la cession de points de vente ; l'activité de café et petite restauration. **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Mme Amandine COLOMBAT, demeurant 45, Rue Branly - 42300 ROANNE. **Directeurs généraux** : la Société FINANCIERE JB, SARL au capital de 64 250 euros, ayant son siège social 8, Route de Côte Rouge - 42330 ST GALMIER, immatriculée sous le numéro 498 871 409 RCS ST ETIENNE, représentée par Monsieur Jérôme BASSET, Gérant ; et Mme Françoise COLOMBAT, demeurant 30, Chemin des Côtes - 42260 ST GERMAIN LAVAL. La Société sera **immatriculée** au RCS de ROANNE. **Pour avis** Le Président (T23127902)



Dénomination : SCEA LA FERME DE THELIS. **Forme** : Société civile d'exploitation agricole. **Siège social** : 1055 chemin de thélis, 42470 St Symphorien de Lay. **Objet** : exploitation de biens agricoles. **Durée de la Société** : 99 année(s). **Capital social fixe** : 150000 euros **Cession de parts et agrément** : prévues dans les statuts. **Gérant** : Monsieur Antoine APARICIO, demeurant 1055 chemin de thélis, 42470 St Symphorien de Lay Gérant ; Madame Mathilde DEMEYER, demeurant 1055 chemin de thélis, 42470 St Symphorien de Lay La société sera **immatriculée** au RCS de Roanne. (T23124535)

M87

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros **Siège social** : 699 Route de Jarnosse, 42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROANNE du 5 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière **Dénomination sociale** : M87 **Siège social** : 699 Route de Jarnosse, 42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU **Objet social** : Acquisition de tous biens et droits immobiliers, administration et exploitation par bail, mise à disposition de biens immobiliers au profit des associés et leur conjoint, ascendant et/ou descendant, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont la Société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Affectation desdits biens et droits immobiliers en garantie de tout emprunt souscrit par la Société, destiné à l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'entretien desdits biens ; Souscription de tous emprunts assortis de toutes garanties réelles ou personnelles pour le financement desdites acquisitions mentionnées dans le présent objet social ; Eventuellement et exceptionnellement, aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés **Capital social** : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire **Gérance** : Madame Laurence CLAIRET demeurant 699 Route de Jarnosse, 42190 ST HILAIRE SOUS CHARLIEU **Clauses relatives aux cessions de parts** : Dispense d'agrément pour les cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Pour les autres cessions, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. **Immatriculation de la Société** au RCS de ROANNE. **Pour avis La Gérance** (T23127032)

CONSTITUTION : **Acte** : SSP du 05/10/2023 **Dénomination** :

FIXEGOS

Forme : S.A.S à Associé unique **Siège** : 3 Rue Charles De Gaulle, 42160 BONSON **Objet** : Organisme de placement de valeurs mobilières ; L'animation du groupe, l'administration, la gestion de toutes sociétés dans lesquelles la société aura une prise de participation ; L'exercice de tous mandats de direction au sein de toutes sociétés ; Toutes opérations d'apport d'affaires et d'intermédiation ; Prestations de services à destination des professionnels, particuliers et administrations ; Achat, vente, import, export, location de tous produits manufacturés ou non. **Capital** : 700.000 euros **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Président** : M. Christian choux, 3 Rue Charles de Gaulle, 42160 BONSON. **CESSION DES ACTIONS ET Agrément** : Les actions ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après respect du droit de préemption stipulé dans le pacte d'associés. **Admission aux assemblées et droit de vote** : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Immatriculation** : R.C.S. de SAINT ETIENNE (T23127607)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Magneux Haute Rive du 02/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société civile immobilière **Dénomination sociale** :

JSLMN

Siège social : 4 Lot le clos des Oliviers, 42600 MAGNEUX HAUTE RIVE **Objet social** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; Vente du patrimoine social à titre exceptionnel, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés **Capital social** : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire **Gérance** : Julien TARDY, 4 Lot le clos des Oliviers, 42600 MAGNEUX HAUTE RIVE **Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Etienne. **Pour avis La Gérance** (T23127463)

Par acte SSP du 04/10/2023, il a été constitué une **EURL** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

A. LA CAVE

Objet social : Vente au détail de tous vins vrac et bouteilles, champagnes, bières et alcools, épicerie fine, produits accessoires et produits relatifs à l'art de la table **Siège social** : 3 RUE JOANNES ODIN 42570 Saint-Héand. **Capital** : 1000 € **Durée** : 99 ans **Gérance** : M. ABRAS JORIS, demeurant 728 ROUTE DE L'AQUEDUC 42320 Cellieu **Immatriculation au RCS** de Saint-Etienne (T23126503)

Aux termes d'un acte SSP du 05/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : SAS **Dénomination** :

DABOL 3

Siège : Roanne (42300), 14, rue Alexandre Roche, **Durée** : 99 ans **Capital** : 1 000 euros **Objet** : Alimentation générale ; vente de tous produits et denrées alimentaires ; vente de pain, fruits et légumes, tous produits frais ; vente de boissons alcoolisées ou non ; vente de fleurs, plantes et autres végétaux ; vente de produits d'entretien de la maison ; vente de produits d'hygiène. **Exercice du droit de vote** : Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective. Tout associé a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente. **Agrément** : Toute transmission est soumise à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité de plus de 75 % des actions composant le capital. **Président** : Saviu DABOL, demeurant à Roanne (42300), 29, rue Condorcet **Directeur Général** : Saïf DABOL, demeurant à Roanne (42300), 7, rue du Moulin Paillason, **Immatriculation** : RCS Roanne **Pour avis** (T23127449)

Aux termes d'un acte SSP en date à ROANNE du 26.09.2023, il a été constitué une société : **Forme** : SARL à associé unique. **Dénomination sociale** :

BIESSE PLOMBERIE CHAUFFAGE

- BPC. **Siège social** : Résidence VILLA CELICIA 2, 36 Rue des Vernes, 42300 ROANNE. **Objet social** : les activités de plomberie, d'installation, de dépannage et d'entretien d'équipement sanitaire et de chauffage, l'activité de vente et de pose de tous matériels, appareils et équipements sanitaires de salles de bains et plus généralement toutes activités connexes, annexes ou complémentaires se rapportant à l'objet social. **Durée de la Société** : 99 ans. **Capital social** : 1 000 euros. **Gérance** : M. Antoine BIESSE, demeurant à ROANNE (42300), Résidence VILLA CELICIA 2, 36 Rue des Vernes. **Immatriculation de la Société** au RCS de ROANNE. **Pour avis. La Gérance** (T23125577)

CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/10/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination sociale** :

AC INVEST

Sigle : INVOLT **Forme** : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle **Capital social** : 30000 € **Siège social** : 9B ROUTE DE L'ETRAT, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ **Objet social** : - La prise de participation et ou la création par voie d'apport, d'achat ou de souscription, dans toutes sociétés, de quelques formes qu'elles soient et quels que soient leurs objets sociaux. la gestion desdites prises de participation. l'achat et la vente de prestation d'études, de conseils. prestation de suivi d'affaires. la participation à la direction de sociétés objets de prises de participation. la fourniture de prestations de service de nature organisationnelles, techniques, administrative. **Président** : Monsieur Ayhan CULHA demeurant 9B ROUTE DE L'ETRAT, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS. Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SAINT ETIENNE (T23127633)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEZIGNEUX du 29/09/23, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée **Dénomination** :

JM INNOV

Siège : 5 ROUTE DE SAINT THOMAS, 42600 LEZIGNEUX **Durée** : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital** : 3 000 euros **Objet** : Travaux de menuiserie intérieure et extérieure-pose de parquets Pose de carrelage et mosaïque Terrassement **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : M. Jonathan VACCARO, demeurant 5 ROUTE DE SAINT THOMAS, 42600 LEZIGNEUX **Directeur général** : M. Michel CREPIN, demeurant 1791 ROUTE DE L'OZON 42450 SURY LE COMTAL La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST ETIENNE. **Pour avis Le Président** (T23127464)

Par acte SSP du 15/09/2023, il a été constitué une **EURL** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

YEZRA COIFFURE

Objet social : COIFFURE **Siège social** : 7 RUE DE L'ARMISTICE 42400 Saint-Chamond. **Capital** : 500 € **Durée** : 99 ans **Gérance** : M. COSKUN BURHAN, demeurant 57 RUE JOSEPH LIAUTHAUD 69700 Givors **Immatriculation au RCS** de Saint-Etienne (T23128280)

Avis est donné de la constitution, suivant acte SSP signé électroniquement le 03/10/2023, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de ST ETIENNE, d'une **SARL** dénommée

GMPC CHALON

au capital de 2.000 € uniquement composé par des apports en numéraire, dont le siège est à ST ETIENNE (Loire-42000) 9 Esplanade Bénévient, ayant pour principal **Objet** : L'activité de courtage en assurances ; - L'activité de conseil en constitution et en gestion de patrimoine ; - L'ingénierie financière et sociale ; La gestion de portefeuilles ; L'assistance et conseils aux entreprises ; Toutes prestations d'apporteur d'affaires. Les gérants sont : - Mme Aïcha FENNICH, demeurant à ST-MARCEL (71380-Saône et Loire), 113 Route de Dôle, - M. Olivier MARTIRE, demeurant à CHATEAUNEUF (42800-Loire), 377 Route de la Madone, et -M. Pierrick GIRARD, ST JEAN DE BONNEFONDS (42650-Loire), 20 rue Jacques Brel. (T23125092)

Par acte SSP du 10/10/2023, il a été constitué une **SAS** ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

MAISO'NETT SERVICES

Objet social : Travaux de nettoyage et de ménage dans le cadre du service d'aide aux particuliers à leur domicile **Siège social** : 7 RUE CHENEVOTTERIE 42600 Montbrison. **Capital** : 2000 € **Durée** : 99 ans **Président** : M. GARRIER XAVIER, demeurant 270 ROUTE DE BELLEVUE 42560 Saint-Jean-Soleymieux **Directeurs Généraux** : Mme GARRIER MARIE, demeurant 270 ROUTE DE BELLEVUE 42560 Saint-Jean-Soleymieux **Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout

actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. **Immatriculation au RCS** de Saint-Etienne (T23128269)

FAITES LA FETE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros **Siège social** : 30 Avenue Charles de Gaulle 42600 MONTBRISON Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTBRISON du 27 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société à responsabilité limitée **Dénomination sociale** : FAITES LA FETE **Siège social** : 30 Avenue Charles de Gaulle, 42600 MONTBRISON **Objet social** : la vente d'articles au détail, décorations et fêtes **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés **Capital social** : 1 000 euros **Gérance** : Madame Carole Marcelle Raymonde TOINET épouse CARTAILLER, demeurant 77 Chemin des terres, 38150 BOUGE-CHAMBALUD, assure **La Gérance. Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE. **Pour avis La Gérance** (T23127903)

Modifications

SCI CASANOVA

S.C.I. au capital de 100 €

Siège social : 16 A1, Boulevard Karl Marx 42100 SAINT-ETIENNE 908 021 363 R.C.S SAINT-ETIENNE

L'AGE du 28/09/2023 a décidé de transférer le **siège social** du 16 A1 Boulevard Karl Marx 42100 SAINT-ETIENNE au Lieu-Dit La Roche, 43240 SAINT-JUST-MALMONT avec effet au 05/10/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Il a également été pris acte de la modification de l'adresse du domicile personnel des **cogérants** du 16 A1, Boulevard Karl Marx, 42100 SAINT-ETIENNE au Lieu-Dit La Roche, 43240 SAINT-JUST-MALMONT à compter du 05/10/2023. Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au **siège social** est ainsi modifié. **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL Ancienne mention** : SAINT-ETIENNE (42100), 16 A1, Boulevard Karl Marx. **Nouvelle mention** : SAINT-JUST-MALMONT (43240), Lieu-Dit La Roche. (T23127915)

FOREZ IMMO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 27 Rue de la Télématique - BP 60759 42951 SAINT-ETIENNE CEDEX 1 538 570 300 RCS SAINT-ETIENNE

Suivant décisions en date du 19/09/2023, les associés ont pris acte de la **démision** de Mme Eva FAURE de ses fonctions de cogérante à compter du même jour et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. **Pour avis, la Gérance.** (T23127609)

ALYRIS

Société par actions simplifiée au capital de 1.395.000 euros
Ancien siège social : Route Départementale 114
21540 SOMBERNON
RCS : DIJON 879 314 730

Nouveau Siège social : 7 Boulevard Pierre et Marie Curie 42230 ROCHE LA MOLIERE
RCS : SAINT ETIENNE 879 314 730 L'AGE du 02 octobre 2023 a décidé de transférer le siège social de SOMBERNON (21540) Route Départementale 114 à ROCHE LA MOLIERE (42230) 7 Boulevard Pierre et Marie Curie à compter du 2 octobre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 879 314 730 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAINT ETIENNE. Président : Monsieur Jérôme THUREL demeurant 7 Impasse de l'Eparre à 42270 ST PRIEST EN JARES **Directeur Général** : Madame Valérie THUREL demeurant 7 Impasse de l'Eparre à 42270 ST PRIEST EN JARES POUR AVIS Le Président (T23127786)

Par décision du 21 septembre 2023, l'actionnaire unique de la société «

CALFA FINANCE

», S.A.S. au capital de 198 612 €

Siège social : SAINT ETIENNE (Loire) 8 rue Badouillère - R.C.S. SAINT ETIENNE 904 400 025

a décidé, à compter du 1er octobre 2023, de : 1°) transformer la société en S.A.R.L. 2°) de nommer aux fonctions de gérant : - Monsieur Pierre-Baptiste CALLET demeurant à SAINT ETIENNE (Loire) 2 Rue des Mutilés du Travail. Aucune modification n'a été apportée à la dénomination, l'objet, la durée et le siège social. Anciennes mentions : Forme : S.A.S ; Président : M. Pierre-Baptiste CALLET. Nouvelles mentions : Forme : S.A.R.L. ; Capital : 198 612 € divisé en 198 612 parts sociales ; gérant : M. Pierre-Baptiste CALLET, ci-dessus désigné. Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE. (T23127847)



EVOLUTION 42

Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 €

Siège social : ZI Les Fraries
42740 ST PAUL EN JAREZ
381 846 443 RCS ST ETIENNE

Aux termes d'une délibération en date du 02/01/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication ; l'installation, la vente et la maintenance de tous équipements et supports de communication, téléphonie, alarme, intrusion, câblage et réseau informatique et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance (T23089906)

LT CONSULTING

SAS au capital de 100 €

Siège social :
9 CHEMIN DE LA BOSSE
42600 CHALAIN D'UZORE
851 826 974 RCS de Saint-Etienne

L'AGE du 30/09/2023, a décidé de transformer la société en SARL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/09/2023, et a nommé gérant M. TESSIER LUC, demeurant 9 CHEMIN DE LA BOSSE 42600 Chalain-d'Uzore. Modification du RCS de Saint-Etienne (T23122565)

PHARMACIE DE TIGNY

SARL au capital de 25 000 €
Siège social : 512 rue Magellan
42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU
RCS ROANNE 492 483 110

Transformation

DE LA SOCIETE Par décision de l'associé unique du 14.08.2023, a décidé la transformation de la Société en SELAS de pharmaciens à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 25 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : L'associé qui souhaite participer aux décisions collectives doit, toutefois, avoir préalablement inscrit en compte ses actions à son nom avant la date de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions à titre onéreux d'actions consenties aux actionnaires ou aux tiers étrangers à la société ne peuvent être réalisées qu'avec le consentement de la majorité des deux tiers des associés professionnels exploitants Les autres associés non exploitants ne participent pas à la décision d'agrément. Toutefois, si le cédant est seul associé exploitant, la décision d'agrément revient à la collectivité des associés, et elle doit recueillir plus des trois quarts des voix des actionnaires. Pierre BERRAUD cesse d'être gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SELAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Pierre BERRAUD demeurant 894 chemin des Gatilles 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU. Pour avis. Le Président (T23128013)

COUDOUFAMILY

SARL au capital de 1000 €

Siège social :
75 RUE DE LA REPUBLIQUE
42350 La Talaudière
913 653 028 RCS de Saint-Etienne

L'AGE du 30/06/2023 a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Saint-Etienne (T23110017)



X.P.M.

Suivant décisions de l'Associé unique du 06/10/2023 de la SARL X.P.M. au capital de 1 219 140 €

ZI de Monterrat
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES (789 560 588 RCS SAINT-ETIENNE

) il a été nommé à compter du même jour Commissaire aux Comptes Titulaire, AXENS AUDIT, SAS au capital de 145 000 €, 17 rue de la Presse 42000 SAINT-ETIENNE (449 532 670 RCS SAINT-ETIENNE). Modification au RCS de SAINT-ETIENNE. (T23127782)

SARL MAISON - BROZE

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros

Siège social : 419 Route de la Menuiserie
42600 PRALONG
385 332 028 RCS Saint-Etienne

L'AGE du 27 septembre 2023 a décidé de transférer le siège de 419 route de la Menuiserie 42600 PRALONG à 36 Chemin de Saint Jacques 42600 CHALAIN D'UZORE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. (T23127625)



IMMOBILIERE DU RAZ

SAS au capital de 8.422 euros
Siège social : 27 Rue de la Télématique - BP

60759 - 42951 SAINT-ETIENNE

CEDEX 1

491 349 643 RCS SAINT-ETIENNE

Suivant délibérations en date du 19/07/2023, les associés ont décidé de réduire le capital social de 422 € pour le ramener de 8.422 € à 8.000 € par rachat de 422 actions en vue de leur annulation. Le caractère définitif de la réduction de capital a été constaté par décisions du Président en date du 09/10/2023. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Présidence (T23128421)



SCI DU PUIITS SAINT JOSEPH

Société civile immobilière au capital de 3 000 euros

Siège social : 1997 Boulevard Jean Rostand

42350 LA TALAUDIERE

447 598 012 RCS SAINT ETIENNE

Suivant décisions en date du 12/09/2023, les associés ont pris acte de la démission de M. René BOST de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, la Gérance. (T23127892)



REGIE LI

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 1 Rue de la Marine
42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
879 739 803 RCS SAINT-ETIENNE

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2023, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 01/10/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, l'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Tout associé a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, à l'exception des cas prévus par la loi et/ou les statuts. TRANSMISSION DES ACTIONS : toute transmission d'actions (à titre onéreux ou gratuit), y compris entre associés, au profit d'ascendants, de descendants ou du conjoint du cédant ou de l'auteur de la transmission, doit être autorisée par la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues pour les décisions de nature extraordinaire. Les Transmissions, sous quelque forme que ce soit, des Actions détenues par l'Associée unique sont libres. M. Anthony JACQUET et M. Clément REYNAUD, cogérant, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT : la société AC INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €, dont le siège social est à SAINT-JUST-SAINT-

RAMBERT (42170), 1 Rue de la Marine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878 798 487 RCS SAINT-ETIENNE. **Directeur Général** : M. Clément REYNAUD demeurant à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170) 20 Rue des Libellules. Pour avis La Présidente (T23128139)

EUROFINS HYDROLOGIE CENTRE EST

Société par Actions Simplifiée au capital de

137.667 euros
2 rue Chanoine Ploton
42000 SAINT-ETIENNE
RCS SAINT-ETIENNE 504 124 603

Par décision de l'Associée Unique en date du 1er octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la Société de 2 rue Chanoine Ploton 42000 SAINT-ETIENNE, 33 avenue du Docteur Georges Lévy - Bâtiment 54 - ZA Green Campus 69200 VENISSIEUX. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE et LYON. (T23128258)

ESCUDERO

EURL au capital de 2000 €

Siège social : 5 pl Maréchal Foch
42660 St-Genest-Malifaux
850 059 312 RCS St-Etienne

L'AGE du 15/09/2023 a décidé, à compter du même jour, de : - Nommer Gérants M. RIVATON Julien, demeurant 25 pl Brodillon 42660 Marlhès, Mme GUILLOT Christel demeurant 5 rue Georges Clemenceau 42660 Planfoy, Mme BLANC Cybille demeurant 88 rue de la Semène 42660 St-Genest-Malifaux en remplacement de M. ESCUDERO Corentin, **démisionnaire**. - Modifier la dénomination qui devient : Sarl Les Artistes 42 - Réduire puis augmenter le capital social qui passe de 2000 € à 2010 € (T23126422)

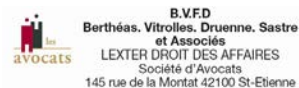


GAILLARD 2G

Société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros

Siège social : 603 Route de la Fouillouse
- Le Bois du Roi
42330 SAINT BONNET LES OULES
794 591 487 RCS SAINT-ETIENNE

Suivant délibération du 26/09/2023, l'Assemblée Générale mixte des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, Le Gérant (T23128210)



L'AGE du 2/10/2023 de la société

DIGITALTIQ

SARL, capital 3 000 €

Siège social : 6 Boulevard de L'Etivallière
42000 ST ETIENNE

805 140 910 RCS ST ETIENNE

) a nommé en qualité de cogérant Monsieur Fabrice VERNAY, demeurant 3 Rue Duquesne, 69009 LYON, pour une durée illimitée à compter du 2 Octobre 2023. Pour avis La Gérance (T23127690)



SOCIETE NOUVELLE POYET SAS au capital de 50 000 € Coutouvre (42460) 291, route de Roanne 338 601 594 RCS Roanne Aux termes d'un acte SSP en date du 09/10/2023, les associés ont nommé, à compter du même jour, en qualité de **Directrice Générale**, la société VIA HESTIA, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Renaison (42370), 1320, route de Pouilly les Nonains, immatriculée au RCS de Roanne sous le numéro 907 685 846, pour une durée indéterminée. POUR AVIS (T23128128)

REVETEM

Société par actions simplifiée au capital de 182 938,82 euros
Siège social : Zone d'Activité Commerciale des Plaines 42160 BONSON 775 601 461 RCS SAINT-ETIENNE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30/06/2023, il résulte que : les mandats de la société PYRAMIDE - AUDIT, **Commissaire aux Comptes** titulaire, et de Monsieur Stéphane MOTTET, **Commissaire aux Comptes** suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de **Commissaire aux Comptes**. POUR AVIS Le Président (T23106469)



SCI MOLINA

Société civile immobilière au capital de 9 146,94 euros
Siège social : 1997 Rue Jean Rostand 42350 LA TALAUDIÈRE 331 578 245 RCS ST ETIENNE

Suivant décisions en date du 12/09/2023, les associés ont pris acte de la **démission** de M. René BOST de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, la Gérance. (T23127869)



SCI DU RIOTORD

Société civile immobilière au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1997 Rue Jean Rostand 42350 LA TALAUDIÈRE 324 511 443 RCS SAINT ETIENNE

Suivant décisions en date du 12/09/2023, les associés ont pris acte de la **démission** de M. René BOST de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, la Gérance. (T23127844)

G & M. NET

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 48 RUE CHARLES DE GAULLE 42000 ST ETIENNE 843017625 RCS ST ETIENNE

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 30/09/23 il résulte que : M. Fabien SILVA RODRIGUES demeurant 48 rue Charles De Gaulle 42000 ST ETIENNE, a été **nommé** en qualité de **Directeur Général**. POUR AVIS La Présidente (T23127060)

CHARCUTERIE TRAITEUR LES HAUTS DE LA TOUR

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 757 ROUTE DE PEYMARTIN 42580 La Tour-en-Jarez 818 010 829 RCS de Saint-Etienne

Le 28/09/2023 l'associé unique a décidé de **changer la dénomination sociale** qui devient : ENTREPRISE FRANCON et de supprimer de l'objet social l'activité de charcuterie ; traiteur ; vente de volailles et de tous produits à base de viande ; vente de produits alimentaires ; préparation et vente de plats cuisinés à emporter. Mention au RCS de Saint-Etienne (T23125827)

SCRIBEUSE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 237 A Route Touristique 42120 COMMELLE-VERNAY 829 359 108 RCS ROANNE

L'AGE du 26.05.2023 a décidé de **transférer le siège social** de COMMELLE-VERNAY (42120) 237 A Route Touristique à UGINE (73400) 79 Rue Louis Armand. Les statuts ont été mis à jour. Mention sera faite au RCS de ROANNE et de CHAMBERY. Pour avis, la gérante. (T23127429)

J2L TRANSPORT

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 5 rue des Tilleuls 42300 MABLY 891 182 024 RCS ROANNE

L'AGE du 30.09.2023 a pris acte de la **démission** des fonctions de **Directeur Général** de M. Romain ALLEGRE avec effet au 30.09.2023, et n'a pas procédé à son remplacement. Dépôt des pièces au RCS de ROANNE. Pour avis Le Président (T23126366)

SCI EUGENIA CARIOPHYLLUS

SCI au capital de 1000 €
Siège social : ALLEE DU BOIS DE LA RIVE 42240 Saint-Paul-en-Cornillon 448 476 788 RCS de Saint-Etienne

L'AGE du 18/06/2023 a pris acte de la fin des fonctions de **gérant** de M. ROSSILLO Jacky, décédé et décide de ne pas procéder à son remplacement. Mention au RCS de Saint-Etienne (T23103199)

AGM MANUTENTION

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 154 AV DE BELLEGARDE 42210 Saint-André-le-Puy 850 152 356 RCS de Saint-Etienne

L'AGE du 08/09/2023 a **décidé d'étendre** l'objet social à : la location de tous types de véhicules Mention au RCS de Saint-Etienne (T23122033)

Dissolutions - Clôtures

SCI 3ETOILES-2013

SCI en liquidation au capital de 2 100 euros
Siège social et siège de la liquidation : 2 Le Berthoir Bas 42410 PELUSSIN 791 978 240 RCS ST ETIENNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE. L'AGE réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Loïc BRUNET, demeurant 2 Le Berthoir Bas 42410 PELUSSIN,

pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 42410 PELUSSIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Saint-Etienne, en annexe au RCS. (T23125210)



SAS ESTEVES

SAS en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : 499 route du Pont 42300 VILLEREST 821 130 002 RCS ROANNE

L'AGE du 31/10/2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Jean-Philippe ESTEVES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de ROANNE. Pour avis. Le Liquidateur (T22001133)

NIAOULI LOCATION

Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 563 656 €
Siège social : 10 rue des Mariniers 42120 LE COTEAU 799 849 997 RCS ROANNE

Suivant délibération du 29 septembre 2023 les associés après avoir entendu le rapport de la société CALEDONNIENNE D'INGENIERIE liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et enfin ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de ROANNE. Pour avis le liquidateur (T23127314)



Société de Bardage d'Etanchéité et de Couverture - S.B.E.C. SARL en liquidation au capital de 10 000 € 567, chemin des Crozes - 42155 Villefontaines 327 125 100 RCS Roanne L'AGE du 20/09/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Francisco VAZ de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Roanne en annexe au RCS. Pour avis (T23127345)

DEPALLE LAURENT

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 379 Le Grand Chemin 42110 POUILLY LES FEURS 789 059 375 RCS SAINT ETIENNE

Par décision en date du 31/08/2023, l'associé unique, Monsieur DEPALLE Laurent demeurant à POUILLY LES FEURS (42110) 56 Le Grand Chemin, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST ETIENNE. Mention sera faite au RCS de ST ETIENNE. Pour avis, (T23126631)

BANIAN LOCATION

Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 273 939 €
Siège social : 2 rue des Mariniers 42120 LE COTEAU 529 117 160 RCS ROANNE

Suivant délibération du 29 septembre 2023 les associés après avoir entendu le rapport de la société CALEDONNIENNE D'INGENIERIE liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat et enfin ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de ROANNE. Pour avis le liquidateur (T23127313)

Ventes de fonds



SELARL NOTAIRES CONSEILS BOURG EN BRESSE
Notaires Associés 2200 Avenue des Granges Bardes 01000 BOURG EN BRESSE

Suivant acte reçu par Maître Matthieu ADRIEN, notaire, le 29 septembre 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Ain, le 4 octobre 2023, Dossier 2023 00051382, Référence 0104P01 2023 N 2093. La Société dénommée SOCIETE MERLE, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 8.000 €, dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (42000), 2 Place Jacquard, identifiée au SIREN sous le numéro 442.241.071 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE. A cédé à la **SELARL PHARMACIE JACQUARD**, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine, au capital de 200.000 €, dont le siège est à SAINT-ETIENNE (42000), 2 Place Jacquard, identifiée au SIREN sous le numéro 953.682.952 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE. Un fonds de commerce d'officine de pharmacie comprenant les éléments incorporels et corporels, sis 2 Place Jacquard 42000 SAINT-ETIENNE, moyennant le prix de 1.900.000 Euros. Date d'entrée en jouissance : 02/10/2023 Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 8 Place de l'Hôtel de Ville, 42000 SAINT-ETIENNE, en l'étude de Maître Henri BALAY où domicile a été élu à cet effet et 220 Avenue des Granges Bardes 01000 BOURG EN BRESSE, SELARL VIEILLE TRANDONNET ET ADRIEN pour la correspondance. Pour avis (T23128039)

La location gérance du fonds de commerce de **café, bar, restaurant, épicerie** sis et exploité au 101, rue Saint Georges, 42510 SAINT GEORGES DE BAROILLE, confiée suivant bail commercial précaire établi par la Régie Pierre Poinson, administrateur d'immeubles, 1 bis place de la Boaterie, 42 110 FEURS en date du 18/05/2021 par La COMMUNE DE SAINT GEORGES DE BAROILLE, SIRET n°21420226900012, siègeant en sa mairie, 33, route de Pierre Bleue, 42510 SAINT GEORGES DE BAROILLE, à la SARL **LE CLOS DE CERVIERES**, au capital de 8 000 euros, ayant son siège social 2 chemin des Fascines, 42440 CERVIERES, immatriculé au RCS SAINT-ETIENNE sous le n°448935767, ayant pour gérant M Gérard Martin. Ledit bail commercial a pris fin le 14 Juin 2023 suivant congé donné par le bailleur suivant acte du 07/04/2023 de la SCP Lavet Poinson, huissiers de justice, 7 bis rue du Faubourg St Jean à Montbrison. (T23127014)

Greffe du Tribunal de Commerce de Roanne

JUGEMENT(S) DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement(s) du 04/10/2023)

PONCET Stève, le Bourg, 42590 Pinay, RM 444665699. Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ES 202310001

STAAR Tiffanie, 26 Quai du Renaison et 38 Rue Ja, 42300 Roanne, RM 914294327. Débits De Boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ES 202310002

EURL COIFFURE MFA, 55 Grande Rue, 42370 Saint-Alban-Les-Eaux, RCS ROANNE 905310975. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ES 202310003

COCHEZ Frédéric, Jean-Paul, 16 Rue Charles de Gaulle, 42190 Charlieu, RM 508956158. Restauration De Type Rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ES 202310004

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Jugement(s) du 05/10/2023)

GARCIA Jonathan, 20 rue Pierre Bérard, 42000 Saint-Étienne, RM 878782408. Alimentation générale. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

ES 202310005

JUGEMENT(S) DE CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement(s) du 04/10/2023)

JM FINANCEMENT, 233 rue des Rameaux, 42600 Chalais-le-Comtal, RCS SAINT ETIENNE 893750919. Intermédiaire en opérations de banque et service de paiement, courtage en opérations de banque et service de paiement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

ES 202310017

JUGEMENT(S) DE CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement(s) du 04/10/2023)

KIRAN Eray, 2 Rue Lafontaine, 42400 Saint-Chamond 1. Platerie peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Mj Synergie - Mandataires Judiciaires en la Personne de Maître Fabrice Chretien le century 8 rue Blanqui 42026 Saint-Étienne CEDEX 1.

ES 202310010

AC Bat, 180 rue Froide, 42210 Craintilleux, RCS SAINT ETIENNE 813955184. Conception et commercialisation de bâtiments industriels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Mj Alpes Prise en la Personne de Me Caroline Lepretre 9 boulevard Mendès-France 42000 Saint-Étienne.

ES 202310011

INFINI REVETEMENTS, 6 A allée Henry Purcell, 42000 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 834400582. Travaux de revêtements sols et murs, plâtrerie peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Mj Alpes Prise en la Personne de Me Caroline Lepretre 9 boulevard Mendès-France 42000 Saint-Étienne.

ES 202310012

CAYUELA, 4 Montée des Baudes, 42410 Péussin, RCS SAINT ETIENNE 879650240. Activité de petit bricolage et intervention rapide, activités dites «hommes toutes mains», tous travaux d'électricité générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Mj Synergie - Mandataires Judiciaires en la Personne de Maître Fabrice Chretien le century 8 rue Blanqui 42026 Saint-Étienne CEDEX 1.

ES 202310013

JUGEMENT(S) D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement(s) du 04/10/2023)

LE NOVELLO, 14 rue de la Résistance, 42000 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 409882313. Restaurant, pizzeria, alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Mj Synergie - Mandataires Judiciaires en la Personne de Maître Fabrice Chretien le century 8 rue Blanqui 42026 Saint-Étienne CEDEX 1. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ES 202310007

EAS GRACE BEAUTY, 14 rue de la République, 42000 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 852570159. Achat, vente, commercialisation, de produits cosmétiques et tous autres produits alimentaires ou non; conseils en matière de produits cosmétiques, prestations de services en matière d'événementiel; organisation d'événementiels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2023, désignant liquidateur Selarl Mj Alpes Prise en la Personne de Me Caroline Lepretre 9 boulevard Mendès-France 42000 Saint-Étienne. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ES 202310008

LES PETITES GRAINES, 24 rue Henri Barbusse, 42000 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 849341516. Restauration traditionnelle sur place et à emporter, service traiteur, salon de thé, cours de cuisine et formation, organisation de soirées à thèmes, événements et séminaires, achat, vente, location, import, export, produits manufacturés ou non. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2023, désignant liquidateur Selarl Mj Alpes Prise en la Personne de Me Caroline Lepretre 9 boulevard Mendès-France 42000 Saint-Étienne. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ES 202310009

JUGEMENT(S) D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement(s) du 04/10/2023)

HEXAMETAL, zone industrielle Mont-furon, 42140 Chazelles-sur-Lyon, RCS SAINT ETIENNE 480772615. Fourniture de services et de conseils industriels d'outillages et d'abrasifs à base de tungstène, de diamant, de cbn, céramique ou aciers rapides, fabrication et négoce de pièces mécaniques en carbure de tungstène. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de

cessation des paiements le 31 août 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Berthelot & Associés - Mandataires Judiciaires Prise en la Personne de Me Geoffroy Berthelot 15 rue des Métiers 42600 Savigneux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ES 202310014

Bodyescence, 1 b rue du Chevillon, 42600 Savigneux, RCS SAINT ETIENNE 910446764. Entretien corporel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 septembre 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Berthelot & Associés - Mandataires Judiciaires Prise en la Personne de Me Geoffroy Berthelot 15 rue des Métiers 42600 Savigneux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ES 202310015

JIRKAN, 2 rue des Alliés, 42100 Saint-Étienne, RCS SAINT ETIENNE 812487072. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire Selarl Mj Synergie - Mandataires Judiciaires en la Personne de Maître Fabrice Chretien le century 8 rue Blanqui 42026 Saint-Étienne CEDEX 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

ES 202310016

JUGEMENT(S) PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement(s) du 04/10/2023)

TOUS A TABLE, 49 rue de la République, 42400 Saint-Chamond, RCS SAINT ETIENNE 535195325. L'achat, la vente en gros, demi gros et détail, ainsi que la location de vaisselle, ustensiles de cuisine, épicerie fine, d'accessoires et articles de bain, savonnerie et linge de maison. photographie, cadrage et graphisme. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Mj Alpes Prise en la Personne de Me Caroline Lepretre 9 boulevard Mendès-France 42000 Saint-Étienne. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

ES 202310006

Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry

JUGEMENT(S) D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement(s) du 02/10/2023)

A2R, 6 rue Président François Mitterrand, 91160 Longjumeau, RCS EVRY 880366133. Rénovation tous types, peinture, cloison, doublage, faux-plafond, carrelage. Jugement du tribunal de commerce de Evry prononce en date du 2 octobre 2023, la liquidation judiciaire sous le numéro 2023J00602, date de cessation des paiements le 2 avril 2022, désigne liquidateur SELAFA Mja, prise en la personne de Me Benjamin Laurent, Mandataire Judiciaire Associé 5-7 Rue François Truffaut 91000 Évry-Courcouronnes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

ES 202310018

Le Greffier

CONFIEZ-NOUS VOS FORMALITÉS JURIDIQUES

En complément de notre service annonces légales, notre département formalités se charge, dans les délais les plus brefs après contrôle des éléments transmis, de l'exécution des formalités afférentes à vos actes auprès des greffes et CFE

DOMAINES D'INTERVENTION

Immatriculations
Modifications
Opérations sur capital social
Opérations particulières
Vente de fonds de commerce

Contacts

Rosalie Mendes
04 78 28 15 21
rmendes@le-tout-lyon.fr

Isabelle Jehlé
04 72 07 43 69
ijehle@le-tout-lyon.fr

ANNONCES DIVERS

Loire

epsilon
AVOCATS
Le Valtec – 90 Allée de Glaisy
74300 THYEZ

"FD"

Société Anonyme Au capital de 751 900 Euros
Siège social: 42230 ROCHE LA MOLIERE
Zone Galinay - Rue Grüner Lieu-dit Aux Buissons
444 690 465 RCS SAINT ETIENNE
SIRET 444 690 465 00034

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont informés que le Conseil d'administration les convoque en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle **le 24 octobre 2023 à 14 heures, au siège social**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.
- Approbation des dites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Modalités de participation à l'Assemblée Générale: Conformément aux dispositions de l'article R 225-85 du code de commerce, MM. les actionnaires sont informés que la participation à l'assemblée est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Cette inscription doit être constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire.

Modalités de vote à l'Assemblée Générale: A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- adresser une procuration sans indication de mandataire, ce qui équivaut à donner pouvoir au Président de l'assemblée générale;
- voter par correspondance;
- donner une procuration à un autre actionnaire, à son conjoint ou partenaire pacsé, ou à toute personne physique ou morale de leur choix dans les conditions légales et réglementaires, telles que prévues à l'article L 225-106-1 du code de commerce.

Les actionnaires pourront demander à la Société le formulaire de vote et ses annexes de telle sorte que la demande parvienne six jours avant la date de l'assemblée. Les formulaires de vote, pour être pris en considération devront être parvenus à la Société au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article R 225-85 du code de commerce, lorsque l'actionnaire aura déjà exprimé son vote par correspondance, envoyé un pouvoir ou de mandat sa carte d'admission, il ne pourra plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée.

Questions écrites des actionnaires: Conformément aux dispositions de l'article R 225-84 du code de commerce, les actionnaires peuvent poser des questions écrites au Président du Conseil d'Administration. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec avis de réception ou par voie électronique à l'adresse suivante: macarons@franckdeville.fr, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Documents préparatoires à l'assemblée: Tous les documents préparatoires à l'assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, ou leur seront communiqués conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le conseil d'administration. (T23128580)

SOCIETE COOPERATIVE A FORME ANONYME ET A CAPITAL VARIABLE UNIEUX LE STADE

AU CAPITAL DE 2 683.10 EUROS
SIEGE SOCIAL : 26 COURS GUSTAVE NADAUD - 42000 SAINT-ETIENNE
RCS ST ETIENNE 634 501 415

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu le **LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 à 17 h, Salle LE CLAJ - Place Charles Crouzet - Mairie d'Unieux - 42240 UNIEUX.**

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE

1. Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration,
2. Approbation du compte-rendu de gestion des services COGECOOP.
3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Approbation du rapport du commissaire aux comptes, Mme Valérie LAYES, sur les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023.
6. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes, Mme Valérie LAYES, sur les conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
7. Approbation du Budget Prévisionnel 2023/2024, Evolution des provisions,
8. Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration,
9. Présentation et estimation du coût des travaux de rénovation et amélioration énergétique des bâtiments : façades, toitures terrasses, ventilation mécanique contrôlée. (T23128585)

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
COGECOOP Gestion**



HOTEL DES VENTES DU MARAIS

S.C.P. CARLIER-IMBERT-MOREL AGNES CARLIER-DOMINIQUE IMBERT-EDOUARD MOREL COMMISSAIRES DE JUSTICE ET COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE ASSOCIES 62, rue des Docteurs H et B Muller BP 20547 -- 42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1 TEL: 04-77-32-53-12 FAX: 04-77-37-54-93 e.mail : germain.bauza@hdvmarais.fr site : www.interencheres.com/42002

A la requête de la SELARL MJ ALPES prise en la personne de Me Caroline LEPRETRE demeurant 9 Bd Mendès France 42000 SAINT-ETIENNE, suite à la Liquidation Judiciaire en date du 28 juin 2023 de la SARL LA GONDOLA immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le numéro 521 909 390, et en vertu d'une ordonnance de vente du tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE en date du 11 septembre 2023 il sera procédé :

JEUDI 09 NOVEMBRE 2023 à 15 H A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR PLACE D'UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION SOUS TOUTES SES FORMES, PIZZERIA, DÉBIT DE BOISSONS

A l'enseigne « PIZZERIA LA GONDOLA » Sis et exploité 13 rue Dormoy 42000 SAINT-ETIENNE consistant en enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, licence IV et matériel, mobilier et aménagement

Sur la Mise à Prix de 25 000 €

(s'appliquant aux éléments corporels et aux éléments incorporels) avec faculté de baisse à défaut d'acquéreur pour le fonds, il sera procédé à la vente des éléments isolés du fonds

EXPOSITION PUBLIQUE : une 1/2 heure avant la vente.

Visite possible sur rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS A L'ETUDE

Consultation du cahier des charges et des conditions à l'étude sur rendez-vous.

CONDITIONS : Paiement comptant. Enregistrement obligatoire avant la vente et consignation pour enchérir. Lettre accréditive de banque exigée avant la vente.

Frais légaux 14,28 % TTC en sus des enchères.

Frais préalables et frais post-vente à la charge de l'acquéreur. (T23127341)

Retrouvez toutes nos annonces légales sur notre site **lessor.fr**

MARCHÉS PUBLICS



Office Public de l'Habitat - 19, rue Honoré de Balzac
CS 72853 - 42028 Saint-Etienne Cedex 01
Courriel : dematerialisation@habitat-metropole.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pour les marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles lancés conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, HABITAT & MÉTROPOLE vous invite à vous inscrire gratuitement sur le profil acheteur « marchés sécurisés » afin de consulter et télécharger gratuitement les dossiers de consultation en cours à l'adresse suivante :

www.marches-securises.fr



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Office Public de l'Habitat du Département de la Loire
30, rue Palluat de Besset – CS40540
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tél : 04.77.42.34.42 – Fax : 04.77.38.78.22

Avis de publicité pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, lancés selon la procédure adaptée conformément au code de la commande publique.

LOIRE HABITAT VOUS INVITE :

- A consulter les marchés en cours sur son site internet :

<https://www.loirehabitat.fr/EspaceFournisseurs/Pages/Nos-achats.aspx>

- A vous inscrire gratuitement sur la plate-forme de dématérialisation AWS et sur la lettre d'information concernant les achats lancés.

Loire



Avis d'appel public à la concurrence

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FOREZ-EST - M. Pierre VERICEL - Président - 13, avenue Jean Jaurès - 42110 FEURS - Tél : 04 77 28 29 30

mèl : correspondre@aws-france.com

web : <https://loire.marches-publics.info>

SIRET 20006589400012

Groupelement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : ETUDE PRE-OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) MULTISITES

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 13, avenue Jean Jaurès 42110 FEURS

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

20% Délai d'exécution

40% Prix

Renseignements d'ordre administratifs :

marches-publics@forez-est.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres :

30/10/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 10/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur

<https://loire.marches-publics.info>

(MP21155)



Avis de publicité

MAIRIE DE VEAUCHE - Le Maire - Place Jacques Raffin - 42340 VEAUCHE

mèl : commande.publique@veauce.fr

web : <http://www.veauce.fr>

SIRET 21420323400015

Groupelement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : N.C.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Objet : BALAYAGE - PROPRIETE URBAINE

Référence acheteur : 23AS-0099-S

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution : 42340 Veauce

Description : La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de un (1) an renouvelable trois (3) fois au maximum pour une période d'une (1) année à chaque fois.

La date prévisionnelle de commencement de l'accord-cadre est fixée au 1er janvier 2024 et il s'achèvera pour la première année au 31 décembre 2024.

L'accord-cadre se terminera au plus tard le 31 décembre 2027.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 180 000,00 Euros H.T. sur les 4 ans conclu avec un opérateur économique

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

L'accord-cadre sera conclu soit avec un opérateur économique unique soit avec un groupe-ment d'opérateurs économiques.

Le pouvoir adjudicateur autorise le groupement solidaire avec mandataire désigné.

Valeur estimé hors TVA : 180 000,00 euros

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Une visite est obligatoire et pourra avoir lieu soit le mercredi 11 soit le mercredi 18 octobre 2023

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30 - Valeur technique de l'offre

70 - Prix

Renseignements d'ordre administratifs : MAIRIE DE VEAUCHE - Service Commande Publique - Tél : 04 77 36 82 82

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Remise des offres :

30/10/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 05/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21075)



Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE FRAISSES - Mme Christiane BARAILLER - Maire - 12 rue Jean Padel - 42490 Fraisses - Tél : 04 77 40 56 40 - Fax : 04 77 40 56 41

mèl : contact@fraisses.fr

web : <http://www.fraisses.fr>

SIRET 21420099000015

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : MARCHÉ DE PRESTATIONS D'ASSURANCE CONCLU POUR UNE DURÉE DE 4 ANNÉES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2024 : DOMMAGES AUX BIENS, RESPONSABILITÉ CIVILE, PROTECTION JURIDIQUE ET FLOTTE AUTO.

Référence acheteur : 23AS-0073-T

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 12 RUE JEAN PADEL 42490 FRAISSES

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - Dommages au patrimoine immobilier et mobilier

Lieu d'exécution : Mairie de Fraisses 12 rue Jean Padel 42490 FRAISSES

Lot N° 2 - Responsabilité civile

Lieu d'exécution : Mairie de Fraisses 12 rue Jean Padel 42490 FRAISSES

Lot N° 3 - Protection juridique

Lieu d'exécution : Mairie de Fraisses 12 rue Jean Padel 42490 FRAISSES

Lot N° 4 - Flotte de véhicules terrestres à moteur

Lieu d'exécution : Mairie de Fraisses 12 rue Jean Padel 42490 FRAISSES

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance.

(disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

20% Taux de couverture des capitaux à la remise de l'offre

40% Coût des prestations

Renseignements d'ordre administratifs : MAIRIE DE FRAISSES - M. PERIER - Tél : 04 77 40 56 40

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres :

24/11/23 à 12h00 au plus tard. Envoi à la publication le : 10/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21149)



Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE MARLHES - Monsieur le Maire - 5 PLACE MARCELLIN CHAMPAGNAT - 42660 MARLHES - Tél : 04 77 51 80 57

SIRET 21420139400019

Référence acheteur : 23AS-0028-W

L'avis implique un marché public

Objet : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR RESTRUCTURATION DU SITE "LES PRIMEVERES"

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

60% Prix

Remise des offres :

10/11/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 10/10/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21139)



Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE VILLARS - Le Maire - MAIRE - RUE DE L HOTEL DE VILLE - 42390 VILLARS - Tél : 04 77 91 11 20

SIRET 21420330900015

L'avis implique un marché public

Objet : LOCATION ET NETTOYAGE BLANCHISSERIE DE LINGES DIVERS POUR LE FOYER RESIDENCE LES MARRONNIERS A VILLARS

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

45% Valeur technique de l'offre

55% Prix

Remise des offres :

30/10/23 à 17h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 09/10/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21135)

www.expertlegales.fr

Vous pouvez contacter notre support :

Par téléphone au 04 72 07 43 60
support@expertlegales.fr



Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX - M. Vincent DUCREUX - Maire - 1 place de l'Hôtel de Ville - BP 1 - 42660 ST-GENEST-MALIFAUX - Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71

mèl : mairie@st-genest-malifaux.fr

web : <http://www.st-genest-malifaux.fr>

SIRET 21420224400015

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : FOURNITURE ET POSE DE 5 CHALETS BOIS POUR LE PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS AU CAMPING MUNICIPAL DE LA CROIX DE GARRY

Référence acheteur : 23AF-0044-X

Type de marché : Fournitures

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu de livraison : Camping de la Croix Garry - Saint-Genest-Malifaux - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Durée : 8 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Oui

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre

40% Le prix des prestations

Renseignements d'ordre administratifs : MAIRIE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX - Secrétariat de mairie - Saint-Genest-Malifaux - Tél : 04 77 51 20 01

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres :

27/10/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 05/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21043)



LORETTE

Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE LORETTE - Le Maire - Place du Troisième Millénaire - 42420 LORETTE

SIRET 21420123800091

Référence acheteur : 23AS-CP-0253-L

L'avis implique un marché public

Objet : ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDES DE MARCHÉ DE SERVICES INFORMATIQUES ET D'INFOGERANCE : CONSEIL, ASSISTANCE ET MAINTENANCE.

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40% Prix

Remise des offres :

01/12/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 05/10/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21063)



Identification de l'organisme qui passe le marché : CAP METROPOLE - 21 rue Pierre et Dominique Ponchardier, CS 60138 - 42015 Saint-Etienne Cedex 2

Objet du marché : REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT, NEUTRALISATION ET SECURISATION D'IMMEUBLES ANCIENS

Durée du marché : La durée de l'accord-cadre est de 1 an à compter de sa notification, reconductible 3 fois

Nombre et consistance des lots :

- 1 : maçonnerie
- 2 : vidange-curage-VRD-TP
- 3 : sécurisation temporaire
- 4 : métallerie
- 5 : électricité
- 6 : espaces verts

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date limite : Date limite de réception des offres :

03/11/2023 à 12h00

Renseignements divers : Le dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence est disponible

à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_cQBEGlGLtG&

v=1&selected=0

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Christelle Vasic au 04 77 49 25 37 ou par mail christelle.vasic@capmetropole.fr

Adresse Internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_cQBEGlGLtG (MP21068)



COMMUNE DE VÉZELIN-SUR-LOIRE

Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE VÉZELIN-SUR-LOIRE - Monsieur le Maire - 103 Rue de l'artisanat - St Paul de Vézelin - 42590 VÉZELIN-SUR-LOIRE - Tel : 04 77 63 40 81

Mail : mairie@vezelin-sur-loire.fr

OBJET : REHABILITATION STEP - MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure : procédure adaptée

Format du marché : marché de travaux

Critères d'attribution : énoncés dans le Règlement de Consultation

Remise des offres :

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 à 12 h 00

Les dépôts des plis doivent être impérativement remis par voie de dématérialisée.

Pour trouver l'avis intégral, accéder au DCE, déposer un pli et poser des questions à l'acheteur, allez sur :

https://agedi.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_uMSMhtSmA5 (MP21056)



Avis d'appel public à la concurrence

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - M. le Président - Hôtel du département - 2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Etienne - Cedex 1

SIRET 22420001400013

Référence acheteur : 23AT-DAJCP-2100-S

L'avis implique un marché public

Objet : RENOVATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES AU COLLEGE MARC SEGUIN A SAINT-ETIENNE.

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Prix (noté sur 20 points)

40% Valeur technique (notée sur 20 points)

Remise des offres :

25/10/24 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 04/10/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21019)

-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

Avis d'appel public à la concurrence

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE SAINT-ETIENNE - M. Yvan ASTIER - Directeur général - 49 rue de la Montat - 42100 SAINT-ETIENNE - Tél : 04 77 34 48 10 - Fax : 04 77 34 48 78

mèl : correspondre@aws-france.com

web : <http://www.epase.fr>

SIRET 49771407100030

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique un marché public.

Objet : REQUALIFICATION FONCIERE DE L'ÎLOT DN-COLOR A SAINT-ETIENNE

Lot 1 : Désamiantage

Lot 2 : Démolition

Référence acheteur : 23AT-DA-0387-O

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 35, RUE EMILE ZOLA 42100 SAINT-ETIENNE

Durée : 4 mois.

Description : Travaux pour la requalification foncière de l'îlot DN-COLOR à Saint-Etienne.

Elle concerne les travaux suivants :

Lot 1 : Désamiantage et déplombage

Lot 2 : Curage, déconstruction et démolition

Classification CPV :

Principale : 45111291 - Travaux d'aménagement du terrain

Complémentaires : 45111100 - Travaux de démolition

45262660 - Travaux de désamiantage

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - DESAMIANPAGE ET DEPLOMBAGE - CPV 45262660

Lieu d'exécution : îlot DN-COLOR 35, RUE EMILE ZOLA 42100 SAINT-ETIENNE

Lot N° 2 - CURAGE, DECONSTRUCTION ET DEMOLITION - CPV 45111100

Lieu d'exécution : Îlot DN-COLOR 35, RUE EMILE ZOLA 42100 SAINT-ETIENNE

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Niveau minimum de capacité requis OU EQUIVALENT :

LOT 1 : DESAMIANPAGE ET DEPLOMBAGE : Qualibat 1552 - Traitement de l'amiante

LOT 2 : CURAGE, DECONSTRUCTION ET DEMOLITION : Qualibat 1112 - Démolition-Déconstruction - Technicité confirmée

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

VISITE OBLIGATOIRE Jeudi 26 octobre 2023 à 14h00

Eplanade du premier train (35 rue Emile Zola, face à l'entrée ouest de STEEL) 42100 SAINT-ETIENNE

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40% Prix

Renseignements d'ordre administratifs : achat@epase.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres :

09/11/23 à 12h00 au plus tard.

Renseignements complémentaires :

Les éléments concernant les candidatures sont indiqués dans le règlement de la consultation.

L'intégralité du dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4274> ou <http://www.epase.fr> (rubrique marchés publics).

Tout candidat, même potentiel à un marché public et ayant téléchargé le dossier de consultation des entreprises relatif au présent marché, devra fournir une adresse électronique valide aux fins de transmission de toutes informations utiles relatives au présent marché.

Envoi à la publication le : 06/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> (MP21082)

-EPA-SAINTE-TIENNE-

Avis de publicité

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT DE SAINT-ETIENNE - M. Yvan ASTIER

- Directeur général - 49 rue de la Montat - 42100 SAINT-ETIENNE - Tél : 04 77 34 48 10 - Fax : 04 77 34 48 78

mèl : correspondre@aws-france.com

web : <http://www.epase.fr>

SIRET 49771407100030

Groupeement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de titulaires : 3 au maximum

Objet : ACCORD-CADRE DE TRAVAUX PREPARATOIRES : LOT 1 : DESAMIANPAGE ET DEPLOMBAGE- LOT 2 : DEMOLITION

Référence acheteur : 23AT-DI-0386-C

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution : Périmètre d'intervention de l'EPA Saint-Etienne 42100 SAINT-ETIENNE

Durée : 48 mois.

Description : La présente consultation concerne un accord-cadre à marchés subséquents de travaux ayant pour objet les travaux préparatoires des différentes opérations menées par l'EPA de Saint-Etienne sur son périmètre d'intervention.

Classification CPV :

Principale : 45111000 - Travaux de démolition, travaux de préparation et de dégagement de chantier

Complémentaires : 45111100 - Travaux de démolition

45262660 - Travaux de désamiantage

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Etablissement Public d'Aménagement (EPA) de Saint-Etienne, à caractère industriel et commercial.

Agissant comme «pouvoir adjudicateur».

Lot N° 1 - DESAMIANPAGE ET DEPLOMBAGE - CPV 45262660

Montant maximum : 500 000,00 euros HT

Lieu d'exécution : Périmètre d'intervention de l'EPA Saint-Etienne 42000 SAINT-ETIENNE

Lot N° 2 - DEMOLITION - CPV 45111100

Montant maximum : 900 000,00 euros HT

Lieu d'exécution : Périmètre d'intervention de l'EPA Saint-Etienne 42000 SAINT-ETIENNE

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Niveau minimum de capacité requis OU EQUIVALENT :

LOT 1 : DESAMIANPAGE ET DEPLOMBAGE

Qualibat 1552 - Traitement de l'amiante

LOT 2 : DEMOLITION

Qualibat 1112 - Démolition-Déconstruction - Technicité confirmée

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40% Prix

Renseignements d'ordre administratifs : achat@epase.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres :

06/11/23 à 12h00 au plus tard.
Renseignements complémentaires :

Les éléments concernant les candidatures sont indiqués dans le règlement de la consultation.

L'intégralité du dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4274> ou <http://www.epase.fr> (rubrique marchés publics).

Tout candidat, même potentiel à un marché public et ayant téléchargé le dossier de consultation des entreprises relatif au présent marché, devra fournir une adresse électronique valide aux fins de transmission de toutes informations utiles relatives au présent marché.

Envoi à la publication le : 04/10/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> (MP21029)



LORETTE

Avis d'appel public à la concurrence

MAIRIE DE LORETTE - Le Maire - Place du Troisième Millénaire - 42420 LORETTE

SIRET 21420123800091

Référence acheteur : 23AT-CP-0254-K

L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE- LUDOTHEQUE ET CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE.LOT N°15 « COURANTS FAIBLES »

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - lot n°15 « Courants faibles »

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40% Prix

Remise des offres :

31/10/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 10/10/2023

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics> (MP21145)



Avis rectificatif du 06/10/23

LOIRE HABITAT - M. Le Directeur Général - 30, rue Palluat de Besset - CS40540 - 42007 Saint Etienne - Cedex 1 - Tél : 04 77 42 34 42 - Fax : 04 77 38 78 22

mèl : contact@loirehabitat.fr

web : <https://www.loirehabitat.fr>

Référence : 202301241439

Objet : DIVERS GROUPES DE LOIRE HABITAT ET COPROPRIETE GEREE PAR LOIRE HABITAT SYNDIC - TRAVAUX DE CREATION D'ASCENSEURS - 2EME TRANCHE

Remise des offres :

au lieu de : 24/10/23 à 23h30 au plus tard.

lire : 07/11/23 à 23h30 au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<https://www.loirehabitat.fr/EspaceFournisseurs/Pages/Nos-achats.aspx> (MP21085)



Avis d'appel public à concurrence

HABITAT & METROPOLE, premier bailleur social sur Saint-Etienne Métropole, vous invite à consulter et télécharger gratuitement les dossiers de consultation ci-dessous sur sa page <https://www.habitat-metropole.fr/marches-publics> :

Type de prestation	Nom marché	Date limite de remise des plis
 Travaux	CREATION D'UNE M.A.M. - 1 RUE DU MONTEIL SAINT ETIENNE	16-oct-23
 Travaux	TRAVAUX DE SERRURERIE ET REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES - COMMISSARIAT DE LA COTONNE - 2 RUE FOLLEREAU A SAINT-ETIENNE	23-oct-23
 Carburant	MARCHÉ DE FOURNITURE DE CARBURANT AUX POMPES DE STATION-SERVICE NÉCESSAIRE AUX VÉHICULES D'HABITAT ET METROPOLE ET D'ACCÈS À DES ÉQUIPEMENTS DE LAVAGE AUTOMOBILE, EN PARTICULIER SUR LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE SAINT ETIENNE MÉTROPOLE.	23-oct-23
 Fournitures et services	MARCHÉ DE TRAITEMENT DES APPELS TÉLÉPHONIQUES EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVREMENT D'HABITAT ET MÉTROPOLE	24-oct-23
 Maitrie d'œuvre	MISSION DE MOE POUR LA CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS - ALLÉE DU TENNIS À SAINT ETIENNE	07-nov-23

URBANISME

Loire



Le conseil municipal de la COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON, en date du 26 septembre 2023, a décidé, à l'unanimité, d'établir un droit de préemption de la commune sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial.

Ce droit de préemption est instauré sur un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat. (EP21016)



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Préfecture de la Loire
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
DEUXIÈME AVIS
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que la demande d'autorisation environnementale présentée par la société CIC-VNS, à titre de régularisation, pour l'exploitation d'un atelier de traitement de surfaces sur le territoire de la commune de SAINT-ETIENNE (42100) – 3, rue de Dunkerque, fait l'objet d'une enquête publique dans les formes prescrites par le code de l'Environnement, Livre Ier – Titre II – Chapitre III.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Rémi PUZIN, directeur général de la société CIC-VNS à SAINT-ETIENNE (42100) – 3, rue de Dunkerque.

Cette enquête publique est ouverte, sur une durée de 32 jours du lundi 9 octobre 2023 à 9h au jeudi 9 novembre 2023 à 17h inclus en mairie de SAINT-ETIENNE.

Durant cette période, toute personne, qui souhaite s'informer sur le projet ou formuler des observations, peut prendre connaissance du dossier d'enquête en mairie de SAINT-ETIENNE (42000) – Place de l'Hôtel de Ville, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Les observations formulées devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie précitée ou être annexées à ce registre. Si formulées par écrit, elles seront adressées, avant la clôture de l'enquête, à monsieur le commissaire enquêteur, en mairie de SAINT-ETIENNE.

Monsieur Bernard ZABINSKI, désigné en qualité de commissaire enquêteur, assurera les permanences en mairie de SAINT-ETIENNE les :

- lundi 9 octobre 2023 de 9h à 12h ;
- vendredi 20 octobre 2023 de 13h30 à 16h30 ;
- jeudi 26 octobre 2023 de 9h à 12h ;
- jeudi 9 novembre 2023 de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête publique est également mis à la disposition du public sur le site internet sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4849>

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations peuvent être formulées sur le registre dématérialisé numérique accessible, pendant toute la durée de l'enquête soit jusqu'au jeudi 9 novembre 2023 à 17h inclus, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4849>

ou sur l'adresse électronique :

enquete-publique-4849@registre-dematerialise.fr

Le dossier est également disponible sur un poste informatique en mairie de SAINT-ETIENNE, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci au public.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie précitée, ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations de la Loire, service environnement et prévention des risques.

Ces documents resteront à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces informations seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr sous la rubrique « Actions de l'État – environnement – installations classées pour la

protection de l'environnement – les dossiers en cours d'instruction dans la Loire ».

Toute personne physique ou morale concernée peut demander, à ses frais, communication du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant la demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement est le préfet de la Loire. À l'issue de l'enquête publique, la demande susvisée fera l'objet d'une décision préfectorale d'autorisation ou de refus. (EP20713)

VENTES AUX ENCHÈRES

Loire



**SELARL POIRIEUX MANTIONE
AVOCATS ASSOCIÉS**
16, boulevard Lachèze
42600 MONTBRISON
Rue des frères Lumière
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Tél : 04.77.58.01.44 Fax : 04.77.58.09.32
www.avocats-pm.com

**SELARL POIRIEUX MANTIONE
Avocats associés**
16, Bd Lachèze
42600 MONTBRISON
Rue des frères Lumière - " Le Kiosque "
42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Tel: 04.77.58.01.44 - Fax: 04.77.58.09.32
Site internet: www.avocats-pm.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
au plus offrant et dernier enchérisseur

Sur la commune de SAINT-ETIENNE (42000),
dans un ensemble immobilier situé
29, rue Ferdinand 42000 SAINT ETIENNE,
cadastrés section EK n°48 portant sur le lot n°3
d'une contenance de 4a 67ca.

Lot 3: Un local à usage de commerce comprenant un magasin en façade sur la rue et une grande pièce donnant sur cour à l'arrière avec porte fenêtre et une partie de la cour d'une superficie totale de 114,73 m².

Ainsi que les 104/1000èmes du sol et des parties communes générales.

Immeuble actuellement inoccupé

Visites fixées le Vendredi 3 novembre 2023 de 11h à 12h

MISE A PRIX : 30.000 € (trente mille euros)
outre les charges

L'ADJUDICATION AURA LIEU
à l'audience du Juge de l'exécution
du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE
au Palais de Justice de cette ville le
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 à 14 heures

POUR EXTRAIT: Nicolas POIRIEUX
Avocat associé de la SELARL POIRIEUX MANTIONE, Avocats.

Pour prendre connaissance du cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de ST ETIENNE (service des ventes **RG 22/00067**) où il est déposé ou au cabinet de Me Nicolas POIRIEUX, Avocat, 16, Bd Lachèze 42600 MONTBRISON.

(ADJ20899)



Retrouvez toutes
nos annonces
légalés
sur notre site
lessor.fr

EXECUTIVE EDUCATION

Mastère spécialisé

Une ambition forte face aux enjeux
des transitions numérique, écologique
et technologique

EERB

Expert en efficacité
énergétique dans la
rénovation des bâtiments

SSP

Chef de projet sites
et sols pollués

NOUVEAU EN 2024

ECITE

Économie circulaire pour
les territoires et les
entreprises en transition



CONTACTEZ-NOUS :

Sara Lapillonne, Direction des Partenariats et de l'Innovation,
tél : 06-09-52 20 18 / email : sara.lapillonne@emse.fr



Pour en savoir + sur notre offre
«EXECUTIVE EDUCATION»

J'ÉCORÉNOVE MON LOGEMENT,



TELLEMENT SIMPLE QUE VOUS ALLEZ ENFIN VOUS LANCER.

Estimation des travaux, des aides, des financements, annuaires d'artisans agréés :
préparez votre projet en moins de 10 minutes sur j-ecorenové.credit-agricole.fr



J'ÉCORÉNOVE
MON LOGEMENT

